



Castres-Gironde

Le relais des Graves
Numéro 76

EDITO



Alors qu'au niveau national la réduction draconienne du nombre de postes d'enseignants, dans les écoles primaires et maternelles notamment, a engendré la colère des professeurs et des parents d'élèves confrontés à des effectifs de classe beaucoup trop élevés, nous profitons au sein de notre école communale de conditions de rentrée très correctes. Toutefois, nous devons tous rester très vigilants et surtout ne pas prêter le flanc à une fermeture de poste d'enseignant que nous ne récupérerions jamais.

Je tiens aussi à souligner l'excellent travail des employés communaux, durant les mois de juillet et d'août, travail qui a apporté

La crise économique-financière et sociale est toujours devant nous et les informations budgétaires pour nos Collectivités Territoriales ne sont pas bonnes. S'il est encore possible aujourd'hui de concrétiser des emprunts nécessaires à l'équilibre du budget 2011 à taux « normaux », les organismes prêteurs sont très inquiets pour l'année à venir.

A cela s'ajoute une décision nouvelle interdisant le cumul des subventions du Conseil Général et du Conseil Régional réduisant d'autant le financement de nos projets d'investissements. D'autre part, la loi de finance 2012 s'oriente vers une réduction supplémentaire de dotation de l'Etat de l'ordre de 1,2%. Rigueur et Prudence budgétaires seront au programme de 2012 dans toutes les Communes.

La réforme de la coopération intercommunale présentée par Monsieur le Préfet, tendant à regrouper au maximum les « petits » syndicats intercommunaux qui ont fait leurs preuves depuis plusieurs décennies en assurant une gestion de proximité (de l'eau, de l'assainissement, des centres de loisirs...), vient rajouter de la complexité à cette fin d'année difficile et tourmentée.

Dimanche 25 septembre, lors de la marche organisée contre la LGV, nous n'étions, à mon grand regret, que trop peu nombreux à défendre nos amis Castrais du hameau de Roqueton qui risquent d'être touchés de près par le projet de tracé de la ligne LGV s'inscrivant au plus près à 150 mètres de chez eux.

Mon sentiment personnel est que je ne crois guère à la réalisation dispendieuse de cette infrastructure (10 milliards d'euros). Je ne vois pas comment l'Etat peut se lancer dans un si vaste projet (tout aussi ruineux pour l'environnement !) dont personne n'a démontré l'absolue nécessité, compte tenu des voies ferrées existantes dont la saturation n'est envisagée qu'à l'horizon 2035, alors qu'il doit combler son gouffre de dettes de près de 170 milliards d'euros avec un potentiel de croissance de plus en plus réduit.

Si l'on ajoute les énormes besoins sociaux et sociétaux immédiats nécessaires aux Français, je ne vois pas d'équilibre financier possible de l'Etat sans réduire les dépenses, fussent-elles en investissement. Faut-il continuer de penser, en temps de crise mondiale, que gagner 30 minutes de temps de voyage entre Bordeaux - Toulouse ou Bordeaux - Irun, est indispensable pour les Hommes et leur économie Régionale voire Européenne... ?!

Daniel CONSTANT,
Maire de Castres-Gironde
Vice-Président de la CDC Montesquieu

SOMMAIRE

Page 2 - Edito, Sommaire	Page 13 - CdC Montesquieu : motion LGV
Page 3 - Conseil municipal	Page 14 - CdC Montesquieu
Page 4 - Conseil municipal	Page 15 - CdC Montesquieu
Page 5 - Conseil municipal - Capoar	Page 16 - APECG - Entre2pas
Page 6 - Ecole	Page 17 - Cycloclub
Page 7 - Ecole	Page 18 - Tennis club
Page 8 - Bibliothèque	Page 19 - Restauration église - Rugby
Page 9 - Infos commune	Page 20 - La Détente
Page 10 - Infos commune	Page 21 - Anciens combattants
Page 11 - CdC Montesquieu : motion LGV	Page 22 - Etat civil - Agenda
Page 12 - CdC Montesquieu : motion LGV	Page 23 - Numéros utiles

Conseil municipal du 4 juillet 2011

Convention de partenariat pour l'échange et la mise à jour des documents d'urbanisme numérisés.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la « Convention d'échange et de mise à jour des données numérisées portant sur les documents d'urbanisme » avec la DDTM Gironde et les communes membres de la CDC Montesquieu qui le souhaitent.

SOGERES - Année scolaire 2011/2012

Par courrier du 8 juin, la Sté SOGERES propose une révision de ses tarifs qui fait apparaître une augmentation de 1,35%. Le Conseil Municipal accepte les nouveaux tarifs suivants avec effet au 1er septembre 2011.

- 3,05 € T.T.C pour la confection des repas des enfants de maternelle,
- 3,15 € T.T.C. pour la confection des repas des enfants de primaire, des adultes,
- 3,15 € T.T.C. pour la confection des repas des personnes âgées,
- 1 050,97 € T.T.C pour une aide de 16h/semaine au lieu de 1 037,01 € T.T.C. (personnel de leur Société pour une aide au service à la cantine communale),
- 2,89 € T.T.C pour la confection des repas des enfants de maternelle pour le SICAL,
- 2,99 € T.T.C. pour la confection des repas des enfants de primaire pour le SICAL.

Convention mission S.P.S. – Restauration de l'église St-Martin

Le marché de maîtrise d'œuvre signé avec l'agence GOUTAL, concernant la restauration extérieure du chevet et la mise en valeur intérieure de l'Eglise St-Martin ne prévoit pas de mission S.P.S, mission nécessaire pour la coordination de sécurité pour les travaux de l'église.

M. Franck LAMENDIN, architecte d.p.l.g, assistant de M. GOUTAL en maîtrise d'œuvre, se propose d'être le coordinateur S.P.S pour ce programme de travaux.

M. le Maire fait lecture du projet de convention, précise le taux de rémunération proposé par M. LAMENDIN soit 1,5 % qui porterait le montant de ses honoraires à 6000 € H.T. Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la convention de mission S.P.S pour le programme de travaux de restauration de l'église avec M. Franck LAMENDIN.

Salle multi-activités

Avec les précieux conseils de Mme Van der Elst, architecte du C.A.U.E. Il en ressort aujourd'hui que la commune est prête à lancer le programme de construction de la salle multi-activités.

Le Conseil Municipal accepte de lancer la procédure de consultation d'un maître d'œuvre en procédure adaptée avec remise de prestation, autorise M. le Maire à signer le futur contrat de maîtrise d'œuvre, à signer tout document relatif au programme de construction d'une salle multi-activités.

Travaux de voirie Rue du Vieux Port

Pour les travaux de la rue du Vieux Port dont l'enveloppe prévisionnelle estimée par la commission voirie se porte à 70 000,00 € H.T., la commune a l'obligation de publier un avis d'appel public à la concurrence étant donné que le marché de travaux dépassera le seuil des 4 000 € H.T. Le Conseil Municipal accepte de lancer la procédure de consultation d'entreprises en procédure adaptée, autorise M. le Maire à signer le futur devis détaillé selon le cahier des charges établi par la commune et tout document relatif à ce programme de travaux de voirie.

Décision modificative

Augmentation de crédit pour sortie de l'actif d'une armoire forte suite au vol avec détériorations. Le Conseil Municipal décide de procéder au vote de crédit supplémentaire sur le budget de l'exercice 2011, soit 3781,00 €.

Créations au tableau des effectifs

Le conseil municipal décide la création au tableau des effectifs de la commune rémunérés conformément à la nomenclature statutaire :

- d'un poste de Rédacteur Principal à temps complet, à compter du 1er août 2011,
- d'un poste d'Adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet, à compter du 1er août 2011,
- d'un poste d'Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles à temps non complet, pour une durée hebdomadaire de 28 heures à compter du 1er août 2011,
- d'un poste d'Adjoint technique de 2ème classe à temps non complet, pour une durée hebdomadaire de 30 heures à compter du 1er septembre 2011,
- l'inscription des crédits correspondants au budget de la commune.

Encaissement chèque de la SARL « Les Mas d'Arguin »

Le Conseil Municipal accepte l'encaissement du chèque de la SARL LES MAS D'ARGUIN de 2400 € sous forme de don au bénéfice du groupe scolaire de la commune.

Conseil municipal du 4 juillet 2011

Subventions aux associations

Le Conseil Municipal accepte de verser les subventions ci-dessous :

A. C. CAMARADES DE COMBAT 152.00 EUROS (+ 3 V.H. – 3 gerbes – plaques)	FEDERATION OEUVRES LAIQUES 90.00 EUROS
A.S.A.V.P.A. 41.00 EUROS	LA CLE DES VIGNES 2000.00 EUROS
ACPG C.A.T.M. 95.00 EUROS	LA DETENTE 875.00 EUROS
AMICALE POMPIERS DE LA BREDE 469.00 EUROS	LA PAGAIE DU GAT (pas de subv. sur demande du président) 0.00 EUROS
ASS. REST. EGLISE ST MARTIN 645.00 EUROS	PARENTS D'ELEVES 368.00 EUROS
ASSO. COMMERCANTS 539.00 EUROS	PERCE NEIGE (dont 1000.00 euros exceptionnels) 3000.00 EUROS
BOULE ST MICHELOISE CASTRAISE 965.00 EUROS (dont 450 euros exceptionnels)	PREVENTION ROUTIERE 90.00 EUROS
BYBE CASTRAIS 515.00 EUROS	SCP GRAVES FOOT CLUB 1100.00 EUROS
CASTRES CULTURE LOISIRS 612.00 EUROS	SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS 89.00 EUROS
CASTRES CYCLO CLUB 1700.00 EUROS (dont 610 € exceptionnels)	SYNDICAT DE CHASSE 603.00 EUROS
ECOLE DE MUSIQUE 618.00 EUROS	USC TENNIS 1071.00 EUROS
	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE 565.00 EUROS

M. le Maire tient à rappeler au Conseil que la commune pratique pour ses associations la gratuité des salles et leur entretien et apporte une aide technique et matérielle permanente par des agents de la collectivité.

Subvention exceptionnelle au club UST Acrosport de Talence

M. Hervé NOLLET, habitant de Castres-Gironde, a adressé un courrier à la mairie afin de solliciter une aide financière pour le « sponsoring » des deux équipes de gymnastique acrobatique de l'UST Acrosport à Talence qui vont participer aux championnats d'Europe en Bulgarie en octobre 2011.

En sachant que l'une des athlètes est une jeune fille de Castres, le Conseil Municipal accepte de soutenir le club l'UST Acrosport en versant une subvention exceptionnelle de 300 €.

Projet de Schéma départemental de coopération intercommunale

Vu le Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale reçu le 5 mai, En application de la loi du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales, le Préfet a présenté un projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) qui sera débattu jusqu'à fin 2011 en Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) et qui est soumis pour avis à toutes les Communes ainsi qu'aux intercommunalités existantes.

Ce schéma ne prévoit pas de modification concernant le périmètre de la Communauté de Communes de Montesquieu. La Commune est cependant directement impactée par ce projet de SDCI du fait des propositions relatives aux SIVU, SIVOM et Syndicats mixtes exerçant sur son territoire.

Le Conseil municipal est donc appelé à émettre un avis sur les propositions préfectorales de réorganisation des compétences « Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés », « Eau et assainissement », « Accueil de loisirs sans hébergement ».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **émet un avis négatif** sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, tel que présenté par M. le Préfet en précisant toutefois que :

- 1 – Le Conseil municipal se félicite de l'absence de proposition visant à faire évoluer le périmètre de la CDC Montesquieu, qui traduit la pertinence du périmètre existant et qui conforte l'institution intercommunale dans son désir d'approfondir la mise en œuvre d'un projet de territoire
- 2 – Le Conseil municipal prend acte de la proposition du Préfet de créer une métropole bordelaise par transformation/ extension de l'actuelle Communauté Urbaine, et prend acte de l'absence de proposition de constitution de pôle métropolitain
- 3 – Le Conseil municipal est catégoriquement opposé à départir la CCM de sa compétence en matière de collecte des déchets ménagers, compétence originelle de la collectivité et consubstantielle au projet politique du territoire
- 4 – Le Conseil municipal demande le maintien de l'UCTOM au motif que l'étude d'un regroupement à une échelle plus grande ne démontre aucune marge d'optimisation technique ou financière de la compétence « traitement » par rapport à la situation actuelle
- 5 – Le Conseil municipal propose un regroupement progressif des unités de gestion de l'eau et de l'assainissement dans un périmètre cantonal
- 6 – Le Conseil municipal ne souhaite pas se départir de la compétence « accueil de loisirs sans hébergement »

Conseil municipal du 4 juillet 2011

L'origine de la grille du presbytère

Depuis fin juin de cette année 2011, la place de l'église de Castres fraîchement remodelée peut s'enorgueillir d'une très belle œuvre de ferronnerie sortie tout droit des ateliers municipaux. La place est désormais ouverte sur le parc du presbytère tout en mettant en valeur l'abside du XIème siècle et la demeure du XIXème. Ce projet ayant bien évidemment reçu l'aval de l'architecte en Chef des Monuments de France. Durant de longs mois, Messieurs J. LOPEZ (adjoint au maire), J.C PAULIN (conseiller municipal), M. B. ABADIE-PENARS et son collègue J.M DEGUILLEM (adjoints techniques) ont donné chacun à leur manière tout le meilleur de leur savoir-faire : du dessin, de l'épure, de la soudure, de la maçonnerie et du travail de la pierre. En regard de ce travail réalisé pour « les siècles des siècles ! », M. le Maire tient à apporter avec ses collègues du Conseil Municipal leurs plus vives félicitations et leurs plus sincères remerciements à ces quatre personnes dévouées à leur commune et soucieuses du travail d'art bien fait.

CAPOAR

Syndicat d'Assainissement Castres-Portets-Arbanats

Les travaux de la nouvelle station d'épuration du syndicat sur la commune de Portets ont débuté au mois de juin, ils avancent à un rythme très soutenu grâce à une météo favorable. Après avoir installé plus d'une centaine de pieux en béton pour recevoir les fondations et garantir la stabilité des ouvrages, l'entreprise SOGEA élabore les deux bassins principaux ainsi que le bâtiment devant accueillir le traitement des boues et le local d'exploitation. L'objectif est bien entendu de pouvoir mettre en place le plus tôt possible un outil fonctionnel et performant afin de répondre aux exigences des dernières directives européennes en termes de traitements des eaux usées. Malgré des contraintes financières importantes, l'investissement qui s'élève à environ 3 300 000€ est lourd pour un petit syndicat et le recours à l'emprunt n'est pas aisé en cette période de crise financière. Cependant, une bonne nouvelle, le Conseil Général de la Gironde et l'Agence de l'Eau Adour Garonne seront partenaires financiers de cette opération, avec l'attribution de subventions pour un montant total d'un peu plus de 1 000 000€, nous permettant de réduire d'autant notre emprunt pour 2011 soit de l'ordre de 1 500 000€. En fin d'année sera renouvelé le contrat d'affermage qui devrait permettre une réduction substantielle du prix du m3 d'eau potable et assainie.



ECOLE

C'est la rentrée.

L'école de Castres accueille cette année 255 élèves de la PS au CM2.

Diverses manifestations auront lieu cette année, organisées pour certaines par l'Association des Parents d'Elèves de Castres-Gironde (APECG) et d'autres par l'école :

- un spectacle de Noël en décembre sur le temps scolaire (financé par la Mairie) ;
- un goûter de Noël et le passage du Père Noël **vendredi 16 décembre** après-midi (financé par la mairie) ;
- le carnaval de l'école **vendredi 16 mars** dans le temps scolaire pour le défilé et avec une soirée organisée par la suite ;
- la kermesse de l'école **vendredi 29 juin**.

Les conseils d'école, convoqués trois fois dans l'année, rendent compte de la vie de l'école et sont consultables sur le site internet de la mairie.

Cette année le nouveau projet d'école permettra de mettre en place diverses actions au sein de l'école :

- un conseil de vie de l'école (réunissant parents d'élèves élus, élus mairie, enseignants, délégués de classe du CP au CM2) ;
- des comités de lecture permettant la circulation d'ouvrages à la maison pour une lecture-plaisir familiale,
- un tutorat classe maternelle/classe élémentaire ;
- un suivi particulier des enfants du voyage pour améliorer la scolarisation en maternelle ;
- élaboration d'un cahier de production d'écrit de la maternelle au CM2
- un projet artistique avec la « Route des arts » (construction de fresque, construction d'oeuvres collectives pour l'exposition en mai...).

C. MEDEL

Effectifs école Lions de Guyenne à Castres-Gironde au 1er septembre 2011		
Classes	Enseignants	Effectifs
PS/MS	Marianne BOUTON Atsem : Yvonne FREBOSTEAU	14+12 = 26
PS/MS	Alexis CANOVAS Atsem : Claudine FERRIN	14+13 = 27
MS/GS	Karine SAUSSEDE Atsem : Hélène VALLECILLOS	10+16 = 26
GS/CP	Dominique BORDELAIS Atsem : Nathalie Coster	13+7 = 20
CP	Claudine GUEGANOU	25
CE1	Nathalie MENOLLE (L-M) Valérie MINGOUTAUD (J-V)	26
CE1/CE2	Patrick VOLLETTE-BORET	15+7 = 22
CE2	Stéphane BOUILLON	26
CM1	Anne CAMPANO	26
CM2	Caroline MEDEL (J-V) Valérie MINGOUTAUD (L-M)	31

Total maternelle : 92
Total élémentaire : 163
Total primaire : 255

Directrice : Caroline Medel, déchargée de classe lundi et mardi.

Vacances scolaires

Voici le calendrier de vacances scolaires des écoles maternelles et élémentaires publiques de la Gironde.

Rentrée des élèves	Lundi 05 Septembre 2011 au matin
Vacances de Toussaint	du Vendredi 21 Octobre 2011 après la classe au Mercredi 02 Novembre 2011 au matin
Vacances de Noël	du Vendredi 16 Décembre 2011 après la classe au Mardi 03 Janvier 2012 au matin
Vacances d'Hiver	du Vendredi 17 Février 2012 après la classe au Lundi 05 Mars 2012 au matin
Vacances de Printemps	du Vendredi 13 Avril 2012 après la classe au Lundi 30 Avril 2012 au matin
Début des vacances d'été	Jeudi 05 Juillet 2012 après la classe

Le mercredi 02 novembre sera jour de classe en remplacement du vendredi 18 mai qui ne sera pas travaillé. Il y aura donc le « pont » de l'ascension en mai 2012. Attention il y aura classe lundi 30 avril et lundi 07 mai.

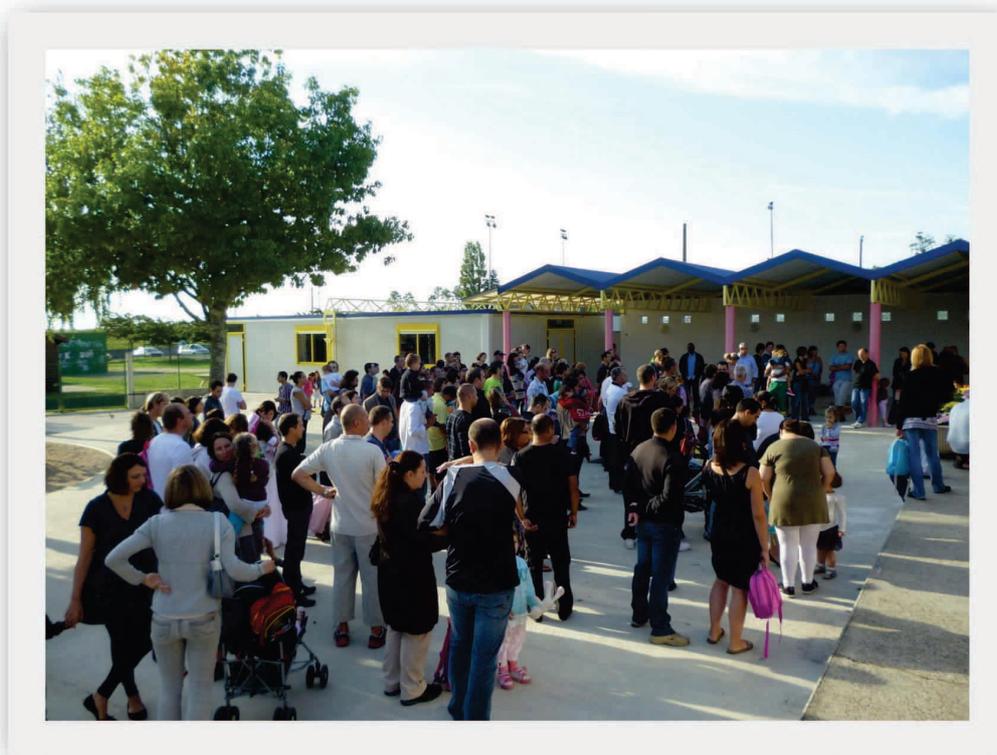
Toute absence d'un élève doit être signalée le matin même (avant 9h00) à l'école au 05.56.67.39.92 (répondeur) ou par mail : E.Castres-Gironde@ac-bordeaux.fr



Ecole

Lundi 5 septembre, c'est la rentrée pour tous, petits et grands, avec l'angoisse du premier jour mais aussi la joie de retrouver les copains et pleins de bonnes résolutions pour le travail !

Quelques conseillers municipaux, pendant leurs vacances, avaient préparé une surprise aux enfants de la maternelle : de nombreux jeux multicolores peints au sol de la cour de récréation (marelle, damier, piste, etc ...)



Bibliothèque

Le mois de septembre est toujours le grand moment de reprise des activités et des animations à la Bibliothèque.

Cette rentrée 2011 est particulièrement riche de nouveautés puisque dorénavant la bibliothèque ouvre ses portes 2 h de plus par semaine.

Nous nous associons à **Créamômes** proposé par la CDC de Montesquieu sur le thème « La fabrique du bonheur ». Notre projet communal se nomme « Le chemin du bonheur ». Nous allons enquêter auprès du plus grand nombre de personnes pour que chacun d'entre-nous définisse en un mot le bonheur. Nous avons déjà quelques exemples : le rire, le lever du soleil, le pot de pâte à tartiner, un sourire... Plein de petites choses qui font notre bonheur quotidien.

Mais savons nous les remarquer ?

Nous comptons sur vous tous pour mener cette réflexion. Isabelle MILLION, philosophe, viendra nous aider dans cette démarche les mercredis : **19 octobre** de 15 h 30 à 16 h 30 et le **9 novembre** de 14 h à 15 h (Salle Pothet).

Ces échanges seront plein de convivialité et de bonne humeur et seront suivis par un goûter. Venez nombreux ! A la suite de cette recherche nous fabriquerons notre chemin du bonheur lors d'ateliers bricolage. Le fil conducteur des lectures mensuelles sera donc sur ce thème...



Prochains contes : 16 novembre et le 14 décembre à 16h30 – Salle M. Pothet.

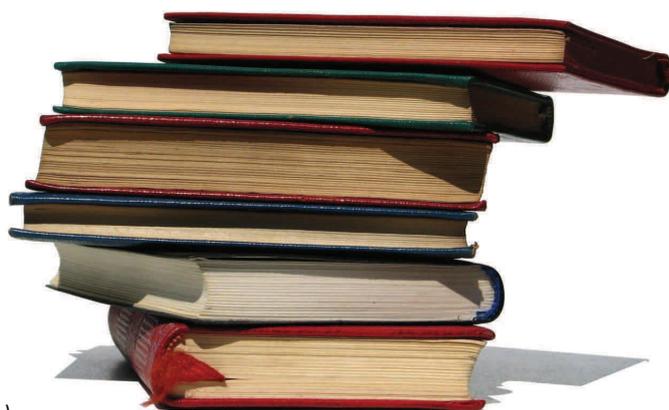
Cette année encore, nous avons reconduit notre inscription au **Prix Jeunesse Gironde** organisé par le Conseil Général et la BDP de la Gironde pour l'édition 2011-2012.

De plus, depuis plus d'un an nous participons à « **13 envies de lire** » en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de Prêt de la Gironde et le soutien de la CDC Montesquieu. Nous travaillons à la mise en place de 13 valises thématiques pour les enfants de 3 à 7 ans. Pour notre part, nous avons choisi le thème de l'amour et l'amitié. Lors de réunions mensuelles, les bibliothécaires du canton sélectionnent des ouvrages qui constituent ces valises. Lorsque celles-ci seront terminées, elles feront l'objet en 2012 d'animations et seront prêtées par la suite aux différentes bibliothèques.

Nous recommandons l'accueil des scolaires (Primaire et Maternelle) ainsi que nos lectures auprès de nos aînés à la maison de Retraite Agora.

Les acquisitions de cette rentrée littéraire sont les suivantes :

La femme du bout du monde (Wood Barbara)
 L'équation Africaine (Khadra Yasmina)
 Les chemins d'améthyste (Georges Gérard)
 Le chasse pendule (Méreaux Philippe)
 Le miroir aux toilettes (Tamain Louis)
 Un été à Savannah (Hoffman Beth)
 Le système Victoria (Reihardt Eric)
 Le mas des tilleuls (Bourdon Françoise)
 Freedom (Franzen Jonathan)
 Des vies d'oiseaux (Ovaldé Véronique)
 Sunset Park (Auster Paul) Les souvenirs (Foenkinos David)
 La femme au miroir (Schmitt E.Emmanuel)
 Rien ne s'oppose à la nuit (De Vigan Delphine)
 Tuer le père (Nothomb Amélie)
 Que font les rennes après Noël ? (Remède Mortel Harlan Coben)
 Derniers adieux (Gardner Lisa) Avant d'aller dormir (Watson S.J)
 L'art du bonheur dans un monde incertain (Le Daïla-Lama), etc....
 De nombreux livres pour enfants ainsi que 200 livres ont été pris à la BDP le 20 septembre.



Nouveaux horaires depuis le 7 septembre 2011 :

Mercredi de 9 h 30 à 12 h et de 16 h à 19 h
 Jeudi de 10 h à 12 h et de 16 h 30 à 18 h (le soir période scolaire uniquement)
 Samedi de 9 h 30 à 12 h

C. JEANTET

Nettoyons la nature

Comme chaque année depuis 2001, c'est le samedi 24 septembre que la commune de CASTRES en partenariat avec la Communauté de Communes de Montesquieu a organisé « Nettoyons la nature » sur son territoire.

Malgré la pluie, quelques volontaires accompagnés de leurs enfants se sont présentés devant la salle des fêtes avec le désir d'effectuer un geste pour l'environnement ; nettoyer les sites de leurs déchets et les trier dans le but de les faire recycler ou de les faire détruire par des structures agréées.

Quinze personnes dont 9 enfants se sont dispersés dans les différents bois de notre commune et sur les bords des routes qui avaient été repérés auparavant.

Ces lieux ont été débarrassés de leurs déchets très abondants (canettes de bière, papiers, sachets, plastiques, pneus, morceaux de meubles, etc...), le tout représentant 200 kg environ.

Nous tenons à remercier Madame FINET, Présidente de l'association des parents d'élèves qui a essayé de motiver les enfants de l'école en les invitant à participer à cette journée. Bien peu ont répondu à son attente.

Afin de remercier et de regrouper tous les participants des différentes communes du canton, un repas froid offert par le groupe Leclerc était servi à la salle des fêtes de St-Selve.

Un grand merci à tous et nous vous donnons rendez-vous à l'année prochaine pour nettoyer la nature mais avant tout, respectons la nature !

D. AUZIER



Prim'heure et Gourmandises

Nouveau magasin à Castres où l'on retrouve :

- Le goût des Fruits et Légumes spécialement choisis par David, des idées de recettes et des dégustations sont aussi proposées ainsi que des paniers de fruits ou de légumes sur commande.
- Les arômes des vins sélectionnés par Nadia (à venir prochainement, ainsi qu'une crèmerie).
- Mais également la convivialité, une communication, les échanges et la bonne humeur !

Magasin ouvert du mardi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 16h à 19h30

Ouvert le dimanche matin de 9h30 à 12h30

www.primheureetgourmandise.com

Contact : 06.23.25.04.51



Marche contre la LGV

A l'initiative du Collectif vigilance LGV et de l'Association LGPE (Landes, Graves, Pallus, Environnement), environ deux cents marcheurs ont parcouru les chemins de nos communes de St-Michel de Rieufret à St-Médard d'Eyrans, le dimanche 25 septembre, empruntant l'itinéraire du tracé de la ligne de la LGV.

Cette marche était une façon de protester contre le projet du tracé, de découvrir les sites qui seront sacrifiés, d'imaginer toutes les nuisances et, une manifestation de solidarité envers les riverains de la future ligne.



Les marcheurs ont fait une halte à Roqueton, ce quartier de Castres où la LGV risque de passer à 150 mètres. Les habitants de Roqueton ont offert un café aux marcheurs soutenus par les Maires des communes concernées, Messieurs GAUTHIER, CONSTANT, MAYEUX, SOURROUILLE et TAMARELLE entourés de quelques élus. On notait également la présence du Président (Pierre DAVANT) et du Directeur (Philippe MESTRE) de la SEPANSO, de Madame Denise CASSOU (Collectif Vigilance LGV) et du Président de LGPE (Pierre AJAS).

Les marcheurs ont poursuivi la route en passant par les Sources de Bellefont, le Tuquet, pour s'arrêter en fin de journée à St-Médard d'Eyrans.

Motion

Avis sur la LGV et le recalibrage de la voie ferrée actuelle

Vu le courrier du Préfet de Région reçu le 29 juillet 2011 à la CCM informant que le Comité de pilotage du 23 juin a retenu un tracé du GPSO, qu'il se réunira à nouveau avant fin 2011 avant approbation ministérielle, et sollicitant l'avis de la CCM sur le tracé avant fin octobre 2011

Considérant l'avis favorable du bureau,

Cette délibération, portant sur le projet de tracé de la LGV mais aussi sur le recalibrage de la voie ferrée actuelle Bordeaux-Sète, ne se substitue pas à celles des communes impactées sur la CCM (Cadaujac, Saint-Médard d'Eyrans, Beautiran, Ayguemorte-les-Graves, Castres-Gironde et Saint-Selve) mais vient en complément, insistant sur les enjeux d'intérêt communautaire.

Cette délibération prend acte de l'état d'avancement du projet. Il est toutefois rappelé l'hostilité de principe à ce projet dispendieux qui provoquera une nouvelle saignée dans notre territoire, déjà fortement marqué par l'A62 et la Voie ferrée existante.

Rappel de la procédure et du calendrier

23 juin 2011 : Le Comité de pilotage retient un tracé
 Automne 2011 : Approfondissement et optimisation du tracé en vue d'un Avant-projet Sommaire
 2013 : Enquête publique
 2014 : Déclaration d'Utilité Publique
 2015 : Avant-projet Définitif
 2016 : Acquisitions foncières

Avis sur le tracé

ENJEUX HUMAINS

Environ une quinzaine d'habitations devraient être rasées pour permettre le passage de la LGV. Au-delà du traumatisme que cela peut engendrer dans les foyers concernés, ces expropriations vont à l'encontre du PLH adopté par la CCM en 2010 qui préconise au contraire la création de 7.000 logements supplémentaires sur le territoire d'ici 2030.

Par ailleurs, sans être expropriés totalement, bon nombre de propriétaires vont voir une partie de leurs biens amputés. Nous réclamons un « droit à partir » dans un rayon de 50 mètres autour du tracé : si une partie seulement d'une parcelle est impactée, nous exigeons que la totalité de la propriété soit acquise par RFF.

A ces impacts s'ajoute la dépréciation de la valeur des terrains et habitations impactés par les nuisances.

Secteurs les plus concernés : Bourgs de Cadaujac et Saint-Médard d'Eyrans, entrée de bourg et hameau de Thion à Ayguemorte (dont nous demandons le relogement) et quartier de Roqueton à Castres-Gironde.

Pour tenter d'amoindrir les nuisances sonores, nous exigeons des protections phoniques, que ce soit dans les secteurs déjà urbanisés mais aussi les secteurs à urbaniser figurant aux PLU des communes.

Enfin, si la LGV apportera son lot de nuisances, sa construction en apportera d'autres encore, difficilement appréciables en l'état de la procédure (circulation d'engins, fermetures de routes, nuisances sonores, ...).

ENJEUX LIÉS A L'ENVIRONNEMENT, AU PAYSAGE ET AU CADRE DE VIE

Ressources en eau : impact hydrologique

Le tracé retenu impacte le périmètre de protection des sources de Bellefond et le tracé de l'aqueduc de Budos, ce qui vient faire porter un risque grave sur la sécurité d'approvisionnement en eau potable d'une partie (sur le Syndicat de l'ARPOCABE) de la CCM (en plus d'une partie de la CUB).

Risque inondation

Le tracé retenu empiète partiellement sur la zone rouge du PPRI, ce qui en soi pose question. Mais ce qui paraît le plus surprenant est l'incidence de la construction de la LGV sur le risque inondation : les constructions en remblai viendront constituer de nouvelles barrières naturelles (comme c'est le cas actuellement avec la voie ferrée existante) qui viendront accroître le risque inondation alentour.

Motion

Nous demandons donc l'absence de remblaiement en zones inondables et humides (Loi sur l'eau).

Nous demandons des études détaillées (modélisations) de dimensionnement des ouvrages de franchissement pour assurer la transparence hydraulique du projet en cas de crue et de non aggravation de la situation existante, que ce soit pour la Garonne mais aussi en remontant les incidences dans les vallées du Saucats et du Gât Mort.

Bassins versants

La Communauté de Communes de Montesquieu, a en charge la gestion des bassins versants, c'est-à-dire la gestion intégrée des ressources en eaux superficielles présentes sur son territoire (bassins versant du Gât-Mort, du Saucats et de l'Eau Blanche). De ce fait, la CCM affiche sa volonté de se doter d'une politique cohérente en matière de maîtrise des risques, en particulier inondations, de travaux d'entretien et d'aménagements des cours d'eau et des ouvrages hydrauliques, de mise en valeur de ce patrimoine. La CCM a ainsi engagé un programme d'intervention sur le réseau hydrographique visant à restaurer et entretenir les cours d'eau drainant son territoire. Afin d'optimiser ses interventions, et de répondre aux obligations régaliennes inféodées aux cours d'eau traversant le territoire du canton de la Brède, la CCM a mis en place une DIG (Déclaration d'Intérêt Général) par bassin versant.

L'arrivée de la LGV impactera considérablement le fonctionnement hydraulique du secteur que la CCM s'engage à entretenir avec des techniques douces via notamment du débardage à cheval, compte tenu de la qualité écologique du secteur (sites NATURA 2000). La nature des aménagements aura un impact fort, même avec la mise en place d'ouvrage aériens. Toutefois la période des travaux aura assurément des conséquences extrêmement préjudiciables, probablement irréversibles, à la qualité des sites d'un point de vue hydraulique (zone tampon) et écologique.

Bocage humide des Bords de Garonne

La CCM a élaboré un plan d'action pour la préservation et la valorisation des zones humides des bords de Garonne. Celui-ci prévoit un programme d'actions dans les domaines de la biodiversité, de l'agriculture, de l'hydraulique, du tourisme et de l'éducation à l'environnement.

L'arrivée de la LGV impactera considérablement l'écosystème du secteur. Des milieux naturels seront détruits directement. Les corridors écologiques déjà fragilisés par les infrastructures existantes risquent d'être encore davantage dégradés, réduisant les possibilités de déplacement de la faune sauvage.

L'impact paysager sera également important. La zone du bocage, déjà isolée géographiquement, serait pénalisée par une nouvelle infrastructure la coupant de l'amont du territoire.

Natura 2000

Les deux secteurs évoqués ci-dessus font partie du réseau Natura 2000 (site « Bocage humide de Cadaujac et Saint-Médard-d'Eyrans » FR7200688 et site « Réseau hydrographique du Gat Mort et du Saucats » FR7200797). Leurs DOCOB sont arrêtés et la CCM en assure l'animation.

L'arrivée de la LGV qui impacte les 2 sites nous paraît fondamentalement contradictoire avec l'objectif de préservation des habitats naturels posé par Natura 2000.

En matière d'impacts environnementaux, le principe est : 1- l'évitement, 2- l'atténuation, 3- la compensation. RFF n'a pas étudié de mesure d'évitement écologique concernant l'ouvrage (pharaonique) de débranchement pour la vallée du Saucats qui se situe dans un des cinq foyers de biodiversité du Docob « réseau hydrographique du Gat Mort et du Saucats » : aucun remblai n'y est admissible. Ensuite, la vallée du Gat Mort est concernée (habitat prioritaire du site Natura 2000). Des mesures d'atténuation consisteraient en passages en viaduc d'une ouverture maximale sur l'ensemble des zones humides, inondables ou à forte valeur écologique. En dernier ressort et en guise de mesures de compensation, nous demandons des acquisitions de sites et habitats à valeur écologique comparable et rétrocession à un organisme gestionnaire de parcelles classées en Natura 2000. Il convient de poser le principe d'une compensation locale des dégâts causés localement. Sont notamment visés : secteur du Moulin Noir (vallée de l'Eau Blanche), de La Péguillère, du Cordon d'Or, de La Plaine du Moka (vallée du Saucats), et de la vallée du Gât Mort.

Chemins de randonnée

La CCM a élaboré pour son secteur un Plan d'Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR), acté par délibérations concordantes de toutes les communes au premier semestre 2009. La CCM demande à RFF le rétablissement total des chemins prévus dans ce PDIPR.

Forêt et protection contre les incendies

Autre enjeu important de notre identité paysagère : le couvert forestier va subir une importante saignée. Nous demandons de limiter au maximum la saignée forestière et de rétablir toutes les pistes DFCl. Par ailleurs, à ce stade, nous n'avons aucune information sur l'alimentation électrique (production et acheminement) de la LGV, alors qu'elle est susceptible de créer des contraintes supplémentaires.

Motion

ENJEUX ECONOMIQUES

Accès à la Zone d'activités Robert ALGAYON

Nous demandons le maintien de l'accès existant

Viticulture

Les enjeux agricoles et viticoles sont très forts et se doublent d'enjeux patrimoniaux, humains et environnementaux. A tous ces égards, nous déplorons vivement la saignée que causera la LGV dans les terres d'une dizaine de propriétés du Pessac-Léognan et particulièrement des Graves.

ENJEUX LIES AUX DEPLACEMENTS

Enjeux routiers

Les Schémas de déplacements devront être revus dans les communes concernées, avec des impacts forts sur les habitudes de déplacements. Concernant la CCM, il faudra prévoir des impacts sur les circuits de ramassage des transports scolaires. Les schémas présentés lors de la réunion du 26 septembre nous paraissent grossiers : nous demandons une étude plus fine pour refaire les Schémas de circulation (voiries, ouvrages d'art et fonctionnalités souterraines associées) dans les centres bourgs impactés. Nous demandons l'intégration de franchissements doux dans toute traversée de voie.

Depuis deux ans est mise en suspens la réalisation du carrefour du Petit Breton (Voirie communautaire entre la ZA Algayon et le carrefour). Cette situation risque de perdurer encore plusieurs années, dans l'attente de l'APD du projet. Eu égard aux enjeux tant écologiques qu'hydrauliques, la CCM s'interroge sur l'opportunité d'une nouvelle route à la même altimétrie entre le Moulin Noir (Cadaujac) et les infrastructures sportives de Villenave d'Ornon qui sera, comme l'actuelle, inondée les ¾ de l'année et de fait très peu utilisée.

Enjeux cyclables

La CCM demande la prise en compte de son Schéma Directeur des Itinéraires Cyclables (SDIC).

Nous demandons par ailleurs que soit intégrée dans le réaménagement de la voie la réalisation d'une piste cyclable sur la RD 108 entre Cadaujac et Saint-Médard d'Eyrans puis sur la RD 214 entre Ayguemorte et Saint-Médard d'Eyrans de manière à permettre aux Collégiens d'Ayguemorte et Saint-Médard de se rendre en vélo à Cadaujac.

Enjeux ferroviaires

La rénovation de l'actuelle voie ferrée Bordeaux-Sète entraînera la construction de 2 nouvelles gares à Cadaujac et à Saint-Médard d'Eyrans. Ces gares devront être conçues comme des gares multimodales à haut niveau de services et devront permettre le cadencement des TER attendu depuis longtemps. Nous demandons la création/rénovation de passerelles de franchissements des voies (piétons, cyclistes, y compris PMR).

Enfin, nous demandons au plus vite la réalisation de « Cahiers des engagements communaux », qui fixeraient les engagements qui seront repris dans le cahier des charges du concessionnaire.

Au-delà de ces cahiers et du périmètre de DUP, la CCM réclame un protocole d'accord sur les différents points identifiés au niveau intercommunal.

La CCM rappelle enfin la volonté toujours majoritairement exprimée localement et relayée régionalement de ne pas faire subir à ce territoire une saignée supplémentaire à celle de la voie ferrée existante ou à celle de l'A62.

Motion adoptée à l'unanimité par le Conseil de Communauté de Montesquieu le 27 septembre 2011.

Le Président,
C. TAMARELLE

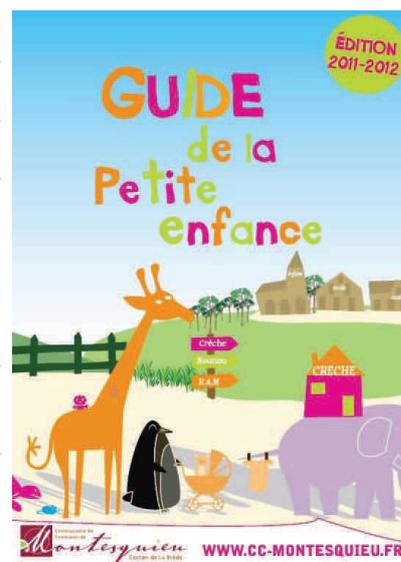
Actualités de la Cdc Montesquieu

Guichet unique petite enfance

C'est un lieu d'information pour les familles qui sont à la recherche d'un mode d'accueil pour un enfant à naître ou pour leur enfant de moins de 3 ans. L'accueil sur RDV est assuré le vendredi (8h30 à 12h30 - 13h30 à 16h30) par une professionnelle de la petite enfance (directrice de structure multi accueil, animatrice RAM, directrice adjointe à l'accueil familial, coordinatrice petite enfance). Pour prendre rendez-vous : tel. **05 57 96 43 59**.
Plus d'infos : www.cc-montesquieu.fr

Sortie du guide de la petite enfance

Parce qu'en tant que parents, les enfants sont ce qu'il y a de plus précieux, parce que les premières années de vie sont importantes pour tout le reste de la vie ... Les services offerts à l'enfance sont une priorité pour la CCM qui s'est donnée une véritable politique de l'enfance harmonieuse. Retrouvez dans le guide de la Petite Enfance tous les modes d'accueil proposés aux 0-3 ans (crèches/ assistantes maternelles/RAM...). Disponible dans les mairies, à la CCM ou téléchargeable en ligne.



Soirées familles autour de la parentalité

La CCM met en place un cycle de rencontres régulier tout au long de l'année, pour créer des temps d'échanges éducatifs entre les familles et des professionnels de la prévention, de l'éducation.

18 octobre : Bien dormir pour mieux grandir à 19h30 Léognan (centre culturel)

15 novembre : Jeux vidéo et « no life » : l'impact des images sur le comportement des enfants et des jeunes à 19h30 à la Technopole (Martillac)

13 décembre : Facebook et les conduites addictives : vie privée vie publique, où sont les limites ? A 19h30 à la Technopole (Martillac)

Compostage

Pour seulement **12 euros**, la CCM vous propose des composteurs individuels de 350 litres (avec le bio seau pour mettre les épluchures de la cuisine, un mélangeur et le guide d'utilisation) très utile pour réduire efficacement le volume des poubelles et réaliser son engrais.

Ateliers compostage du 17 au 23 octobre

Si vous êtes déjà détenteurs d'un composteur ou si vous faites votre compost vous-même au fond du jardin, les ateliers compostage sont là pour répondre à vos questions et vous donner les clés de réussite d'un bon compost.

Du lundi au vendredi de 13h30 à 15h30 et 16h à 17h30 octobre

samedi 22 de 9h à 11h, de 13h30 à 15h30 et 16h à 17h30

Dimanche 23 de 9h à 11h à la Technopole à Martillac.

Inscriptions auprès du maître composteur :

animation-environnement@cc-montesquieu.fr / **05 57 96 01 22**



Monti'bus : le nouveau réseau de transport à la demande de la CCM

Grâce à ce réseau, les personnes isolées pourront désormais se déplacer plus facilement. Tout juste lancé, le nouveau réseau de transport à la demande de la Communauté de Communes "Monti'bus" permet à toutes les personnes isolées (seniors de plus de 70 ans, personnes à mobilité réduite, femmes enceintes, personnes temporairement invalides...) de se déplacer plus facilement. Pour en bénéficier c'est très simple, il vous suffit d'envoyer votre demande d'inscription, celle-ci validée, la réservation du trajet s'effectue par téléphone **48h à l'avance**.



Actualités de la CdC Montesquieu

Plateforme d'appui à la création et reprise d'entreprise (PACRE)

C'est un dispositif gratuit mis en place par la Communauté de Communes de Montesquieu visant à faciliter l'accès des futurs entrepreneurs à l'information, à l'accompagnement et au financement de leur projet à travers un réseau de professionnels et experts de la création d'entreprises. Les futurs créateurs et repreneurs d'entreprises ainsi que les entreprises déjà créées sont accueillis quel que soit le stade d'avancement du projet, le statut ou le secteur d'activité.

Plus d'infos au 05 57 96 79 64 ou sur www.pacre-ccm.fr

Conseil Communautaire

La prochaine séance du Conseil Communautaire aura lieu le **13 décembre 2011**.

Échanger et partager

Créer un véritable échange entre les demandeurs et les entreprises locales permet de garantir une certaine pérennité économique et solidaire sur le territoire. Au-delà d'une simple embauche, le recrutement d'un demandeur d'emploi du territoire contribue aussi à donner du sens à ce concept un peu vague qu'est le développement durable.

N'hésitez pas à nous envoyer votre offre

Bénéficier de nos services, rien de plus simple :

Contactez-nous par téléphone :
05 57 96 07 32
06 74 79 92 31

ou e-mail :
relations-entreprises@cc-montesquieu.fr

un conseiller de l'espace emploi prendra contact avec vous.

TROUVER UN EMPLOI

Espace Emploi MONTESQUIEU

10 Place Joane - 33850 Léognan
Tél. : 05 57 96 96 70
Fax. : 05 57 96 07 30

Ouvert du lundi au vendredi
de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
animatrice-emploi@cc-montesquieu.fr

Les permanences du service emploi sur le territoire de la CCM

Beautiran : Mairie le lundi de 14 h à 17 h
Contact : 05 57 96 96 70

Cabanac-et-Villagrains : Salle François Mauriac,
au dessus de la bibliothèque le mardi de 14 h à 17 h
Contact : 05 57 96 96 70

Cadaujac : Point Info Jeunes - mardi de 9 h à 12 h
Contact : 06 30 22 97 87

La Brède : Espace Pousse (BIJ) - lundi de 10 h à 12 h
et de 15 h à 18 h, jeudi de 9 h à 12 h
Contact : 05 56 78 43 82

www.cc-montesquieu.fr



Document imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement
Conception et réalisation : Communauté de Communes de Montesquieu



Association des parents d'élèves

L'Assemblée Générale de l'Association des Parents d'Elèves de Castres-Gironde (APEGC) s'est tenue le mardi 28 juin 2011, à la salle M. Pothe. Le bureau étant démissionnaire, il a été procédé à un appel à candidature et à l'élection d'un nouveau bureau. Avant toute chose, je voudrais remercier sincèrement les membres sortants du bureau pour leur participation à la vie active de l'association, et plus particulièrement François AUVERT, président sortant, pour son dévouement et son engagement sans faille. Le nouveau bureau se compose désormais ainsi :
Bénédicte FINET : présidente, Sébastien GAYET : vice-président, Jenny WHITEAD : secrétaire,
Sophie DOSIERE : vice-secrétaire, Marie-Caroline MORAL : trésorière, Christophe DEGANO : vice-trésorier.



N'hésitez pas à venir nous rejoindre et à participer à nos actions ou manifestations : des réunions d'information et d'organisation seront organisées tout au long de l'année scolaire : communication dans les cahiers des enfants ou par affichage devant l'école.

Manifestations à venir :

- Opération « Fleurs » : vente de plants et bulbes. Distribution des catalogues courant octobre
 - Vide grenier jouets et vêtements enfants (04/12/2011 : à confirmer)
 - Ainsi que les traditionnels loto (10/02/2012), carnaval (16/03/2012) et kermesse (courant juin).
- Les bénéfices de ces manifestations sont reversés intégralement à l'école afin de participer au financement des sorties pédagogiques ou d'interventions extérieures... (environ 2 000 € reversés tous les ans).

Pour nous contacter ou nous faire part de vos remarques ou suggestions : une boîte aux lettres est à votre disposition dans l'enceinte de l'école, à gauche de l'entrée des élémentaires ou par mail : apecg33@gmail.com

B. FINET

Entre 2 pas

en partenariat avec la MJC « La Tourmaline »

REPRISE DES COURS DE SALSA

à compter du mercredi 14 SEPTEMBRE 2011
(nous vous offrons une séance gratuite afin de venir tester l'atelier).

Cet atelier vous invite à découvrir la SALSA ou à améliorer votre technique aussi bien CUBAINE que PORTORICAINE en abordant de nouvelles figures guidées par notre animateur Mousse, ceci dans une ambiance conviviale.

Vous pourrez également perfectionner votre style grâce à la SALSA SOLO et poursuivre l'aventure collective de LA RUEDA.

ADULTES tous niveaux et JEUNES à partir de 10 ans

Chaque mercredi de 20 H à 21 H salle M. Pothe, derrière la Mairie de Castres.
(sauf pendant les vacances scolaires)
Contactez-nous pour de plus amples informations
au : 05 56 78 45 02 ou 05 56 20 16 43 (le soir)



H. JOUSSEINS

Castres Cyclo club

Que du bonheur ...

Je terminais notre dernier article sur la possibilité d'un bilan prometteur pour nos couleurs en cyclo-sport . La réalité a dépassé la fiction :

Au palmarès de Pascal Balau en 1ère catégorie (une fois 1er, 2 fois second, 9 places d'honneur *), à ceux de Christian Cluchet (vainqueur à Castres), d'Alain Prat (une fois second et 2 places d'honneur), de Patrick Brillat (3 places d'honneur) , de Jean Luc Thibault, Jean Pierre Darrort et d'Olivier Taillade, il faut ajouter la saison extraordinaire de Guillaume Joisnot, jeune castrais de 17 ans.

Cette année, Guillaume a débuté la compétition en 3ème catégorie. Ses résultats (une victoire, 2 places de second, 2 places de 5ème et deux fois meilleur sprinter) l'ont très rapidement propulsé en deuxième catégorie. Et la moisson continue : une victoire, 2 fois second, deux fois 5ème. Donc montée en 1ère catégorie, avec les coureurs les plus affûtés de l'Ufolep. Participation au championnat départemental, puis régional, où il se classe 4ème et enfin au national, à Coucy le Château avec le maillot de l'équipe UFOLEP Gironde (voir notre photo). De plus, aux qualités purement cyclistes, Guillaume ajoute la simplicité, la gentillesse, l'esprit d'équipe. Un vrai sportif !

(*On entend par place d'honneur les cinq premières places dans une course).

Il n'en fallait pas plus pour combler Jean Paul Bois qui, après la course du 16 juillet, dans une ambiance de fête, célébrait, avec toute l'équipe, sa dernière course en tant que président, après de nombreuses années de dévouement à la cause cycliste. Merci Jean Paul d'avoir fait du Castres Cyclo Club, ce qu'il est aujourd'hui : une vraie équipe d'amis qui œuvrent pour le sport !

Mon petit doigt m'a dit qu'une place de président d'honneur (ô combien méritée) t'attendrait dans la nouvelle équipe. Ce n'est pas encore la retraite. Et merci à toi aussi, Régine, pour ta patience et ta compréhension des grands enfants que nous sommes.

Pour revenir au 16 juillet, cette course nous a permis de tester notre circuit dans l'autre sens. Aux dires des coureurs, il serait plus sélectif. Et aussi de dépasser, encore une fois, les 1000 sportifs accueillis, cette année, toutes organisations confondues.

Quand aux cyclotouristes, pour les deux grandes randonnées prévues, une combinaison d'homme grenouille aurait été mieux adaptée. Bordeaux- Sète, avec deux jours très humides, a usé les mollets et le moral un peu plus que de coutume. Parmi les presque 600 km au programme, certains comptaient vraiment double. Et sur 14 au départ, seuls 7 sont arrivés à faire le trajet dans sa totalité.

Défaillances mécaniques, chutes et manque de préparation ont fait leur œuvre. De même, à l'Ardéchoise, où après une douche d'une heure et demie dans l'attente du départ, seuls deux membres du club ont parcouru le circuit très dénivelé de 110 km. A l'heure où sont écrites ces lignes, la saison des randonnées touche à sa fin et les cyclos du club engrangent les derniers points qui, nous l'espérons, nous permettront de ravir le challenge départemental des clubs à nos amis de Cavignac. Pour terminer, citons la performance de Pierre Rabski, qui, parti de Talence a d'abord rejoint Hendaye dans la journée (pour s'échauffer !) avant de s'attaquer à la traversée des Pyrénées qu'il a bouclée seul en 4 jours (il en faut normalement 6), avec, bien sûr, tous les cols mythiques à gravir, et il y en a jusqu'à Collioure !

- Alors, heureux, mon président ?

- Que du bonheur !

J. BRUN



Tennis Club Castres-Saint-Selve

Si vous souhaitez participer à la saison tennistique parmi nous, vous pouvez vous inscrire par courrier. Il vous suffit de télécharger le bulletin d'inscription dans la rubrique Inscriptions/Tarifs sur notre site internet : www.tennis-castres-saintselve.com et nous le retourner par courrier ou nous le remettre pendant les cours de Tennis.

Contactez nous par téléphone au 06 81 08 82 48 pour toute demande de renseignements.

Ecole de Tennis :

Cours mini tennis pour les 5-7 ans :

Tous les mercredis après-midi. Des jeux ludiques sont mis en place pour travailler surtout la motricité qui est très importante pour l'évolution du geste tennistique.

Cours de tennis enfants/ados/adultes :

Des cours sont dispensés le lundi soir, le mercredi, le jeudi soir et le vendredi soir.

Des stages de tennis seront proposés pendant les vacances scolaires.

L'école des femmes :

Cours pendant le temps scolaire à Saint-Selve et à Castres : comme son nom l'indique, elle est réservée aux femmes. Les cours s'effectuent pendant le temps scolaire, ce qui permet aux mamans au foyer de jouer au tennis et de se rencontrer pour échanger.

Agenda

Décembre

Coupes d'hiver Hommes / Dames

Avril

Plateau Garçons / Initiation à la compétition

Tournoi de Montalier

Mai

Tournoi Jeunes (80 jeunes du canton)

Tournoi interne Adultes

Coupes de Guyenne

Juin

Fête de l'école de tennis le mercredi avec jeux et goûter

Finales et Fête du tennis (dimanche 27 juin)



* Rendez-vous Tennis : chaque dimanche matin à 10h, les joueurs qui souhaitent taper la balle et rencontrer des membres de l'association se retrouvent sur les courts. Il suffit de passer avec sa raquette, et en fonction des joueurs présents, des petits matchs simples et doubles se mettent en place. L'objectif est de partager un moment sympa, de faire découvrir l'association, et de faire se rencontrer les joueurs entre eux.

A bientôt sur les courts !



La Détente



BALADE GOURMANDE DANS LE GERS

Le voyage annuel d'un jour que nous avons l'habitude de faire avec l'association Castres Culture Loisirs, section Scrabble de la présidente Nicole Auzier, et toujours très bien organisé par Odile Fauroux, trésorière des deux associations, a été une réussite.

La Balade Gourmande dans le Gers à Saint-Puy a satisfait tous les participants avec :

- la visite du château de Montluc berceau du "Pousse-rapière", ce fameux apéritif gascon : un cocktail composé de la liqueur d'armagnac aromatisée à l'orange amère et du vin sauvage, un vin mousseux de méthode traditionnelle blanc de blanc ou brut, qui doit être bu frais (4°C) et servi dans une flûte à champagne afin de garder le pétillant du vin.
- la visite de la conserverie et le déjeuner campagnard à Terre Blanche avec au menu : apéritif gascon, le Pousse-Rapière, bloc de foie gras et vin moelleux, galantine de canard au foie gras, rillettes de canard, pâté au poivre vert... Ouf !, le trou gascon est le bienvenu et permet de digérer avant d'attaquer un succulent cassoulet maison et un délice glacé au Pousse-Rapière...!
- la visite de Larresingle, la plus petite cité fortifiée de France datant du 13ème siècle, lieu de résidence des évêques de Condom jusqu'au 16ème siècle.

Mais comment peut-on, sans guide, car la visite était libre, et surtout après ripaille, apprécier les remparts, le pont d'Artigues, le château-donjon, l'église romane ou le musée du pèlerin de ce village unique souvent appelé le "petit Carcassonne", second site le plus visité du Gers après Auch, qui accueille plus de 130.000 visiteurs par an ?

LE PIQUE-NIQUE A VILLANDRAUT

Le traditionnel pique-nique suivi de la célèbre partie de pêche à la truite a eu lieu cette année le 21 juin, au lac Castagnet, un lieu très apprécié de tous les participants. L'ambiance y est toujours agréable et détendue. Le repas champêtre, simple mais copieux, fait le bonheur de tous. L'après-midi, si les pêcheurs s'amuse au soleil à taquiner les truites, les autres, moins sportifs, préfèrent les jeux de société à l'ombre fraîche des grands arbres, prennent des photos, se promènent, se reposent et profitent du spectacle et de la douce ambiance.

P. CLUZAN

Anciens combattants

14 JUILLET : CEREMONIE A LA FERME DE RICHEMONT A SAUCATS

La cérémonie du 14 juillet 2011, organisée par le Comité de Soutien de la Ferme de Richemont au pied du Mémorial de Saucats, à la mémoire des 13 jeunes Résistants tombés sous les balles de l'ennemi, a été comme tous les ans très émouvante.

Après le défilé et la mise en place des porte-drapeaux aux accents de "Saint-Cyr", le père Galy a célébré la messe du souvenir, assisté de Monsieur Jean Guittény et de Madame Thérèse Cottavoz.

L'assistance et les officiels, Monsieur Thibault de la Haye Josselin, directeur de cabinet du Préfet, Monsieur Bernard Fath, conseiller général, Monsieur Bernard Darriet, maire de Saucats, Madame et messieurs les Maires du canton, Céline Liébaut-Jany, Daniel Constant, Jean Claverie et autres représentants des communes, Madame Bénali, secrétaire du Président de la C.C.M., les porte-drapeaux, ont pu apprécier la participation des intervenants au cours de la cérémonie patriotique qui a suivi la messe.

Les parents des victimes représentés par Monsieur Antoine Caillard, neveu de Michel Picon qui a procédé à l'Appel des Morts pour la France, Florence, petite nièce de Michel Picon qui a lu un extrait du poème "La Liberté" de Paul Eluard.

Les enfants de Saucats avec Maxime Fioleau et sa petite soeur Julia dans la lecture d'un poème de Michel



Rataboul "Honneur aux Héros de Saucats". Maxime Brute de la Brède a su émouvoir tout le monde avec un poème de Gisèle Guillemot "A ma Mère".

La chorale de Saucats qui a interprété avec originalité et brio le "Chant des Partisans".

Avant les discours des officiels la Médaille du Mémorial leur a été remise par le président du Comité Yves Mauriange.

Les maires présents ont également été honorés et par conséquent le maire de Castres, Daniel Constant, ainsi que sept des plus anciens porte-drapeaux. Les enfants et les adolescents ont reçu la Médaille des mains de Madame Cottavoz.

L'APPEL DU 18 JUIN 1940

Le décor est planté : les porte-drapeaux des Anciens Combattants de Castres sont présents, Marcel Missud pour les Camarades de Combat, Jean- Pierre Beaupied pour les P.G.-C.A.T.M., Gilbert Laurian et Jacques Courtey pour la F.N.A.C.A.

La jeep de Monsieur Grandjeaud, qui a participé en 1944 à la bataille des Ardennes et qu'il a entièrement rénovée en respectant le cahier des charges de l'époque, est placée à la droite du monument aux Morts. Les Anciens Combattants sont réunis à gauche du monument, dans un carré.



A 11h30, à peu près à l'heure de l'Appel du 18 juin 1940, la voix du Général de Gaulle retentit ; c'est l'Appel du 22 juin que l'on écoute, (l'Appel du 18 juin n'ayant pas été enregistré), en se souvenant de ce général, ce très grand soldat qui s'est exilé en Angleterre pour poursuivre la guerre avec Churchill et les alliés britanniques. Il ne s'est pas avoué vaincu et a été l'instigateur de la Résistance française.

" La flamme de la Résistance ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas" disait-il.

Après cet Appel historique et en hommage aux Résistants, nous avons écouté le Chant des Partisans avec beaucoup d'émotion.

Monsieur Daniel Constant, Maire de Castres, nous a fait part du texte émanant de la Préfecture.

La cérémonie a été ponctuée par une vibrante Marseillaise reprise en chœur par l'assistance.

P. CLUZAN

Etat civil

Naissances

ANTUNES Miguel, Cristovao	27 mai
BISCAY HIRIGOYEN Clément	18 juin
MAUMET Emie	24 juin
LABES Mattis	25 juin
CLOUPEAU Gabin	29 juin
PERALEZ Lola	27 juillet
BATISTA COUGET Rayan	04 août
DOYHAMBOURE Clara	06 août
JACQUELIN Tom, Diego	20 août
ARROUAYS Timéo	24 août
DELPECH Chloé	28 août
SÉITÉ Valentin	08 septembre

Décès

VAUDOUX Régina Marie Jeanne Stella	17 mai
PORTE José	25 mai
CHRETIEN Denise Jeanne	13 juin
Vve GONZALEZ Luis	
LAFLEUR Juliette	15 juin
HEUZE Odile Louise Marthe	16 juin
CLAVERIE Roland	09 juillet
CHATEAU Jean Marie Albert	22 juillet
LE PEMP Adèle Marie	1er septembre
Vve PLOUHINEC Jean Marie	
PACE Marguerite Thérèse	19 septembre
Epouse MISSUD Marcel Henri	

Mariages

BILLOT Thomas & MINQUOY Sandra	04 juin
TOURNEAU Frédéric & VASLIN Marie	25 juin
CHOISIT Bruno & DISCAMPS Marlène	02 juillet
PETIBOUT David & ANDREN Delphine	09 juillet
LOPES CARVALHO Daniel & RODRIGUEZ Sandra	30 juillet
DESCAZEUX Philippe & BROTTET Elisabeth	27 août

Agenda

19/10/11 : créamômes - Atelier philo (Bibliothèque)
 09/11/11 : créamômes - Atelier philo (Bibliothèque)
 11/11/11 : cérémonie commémorative
 16/11/11 : conte (Bibliothèque)
25/11/11 : collecte nationale de la Banque Alimentaire
26/11/11 : collecte nationale de la Banque Alimentaire
 27/11/11 : loto (Bybe castrais)
 02/12/11 : loto (Perce-Neige)
 04/12/11 : vide grenier (APECG)
 05/12/11 : cérémonie commémorative
 09/12/11 : gala (Perce Neige)
 10/12/11 : concours de belote (Bybe castrais)
 14/12/11 : conte (Bibliothèque)
 31/12/11 : réveillon de la St Sylvestre (Boule St Micheloise-Castraise)

05/02/12 : loto (Boule St Micheloise-Castraise)
 10/02/12 : loto (APECG)
 12/02/12 : randonnée VTT (Cyclo-club)
 10/03/12 : course cycliste (Cyclo-club)
 16/03/12 : carnaval + repas école (APECG)
 19/03/12 : cérémonie commémorative
 31/03/12 : loto (Football SCPLFC)
 01/05/12 : concours de boules (Bybe castrais)
 08/05/12 : cérémonie commémorative
 18/06/12 : cérémonie commémorative
 24/06/12 : gala de gym (Perce-Neige)
 29/06/12 : kermesse école

Repas des anciens

A l'occasion de la nouvelle année 2012, la commune de CASTRES-GIRONDE a le plaisir de convier tous ses habitants de plus de 60 ans au traditionnel "repas des anciens".
 Aussi les personnes nées avant le 30/01/1952, n'étant pas inscrites sur les listes électorales communales de CASTRES-GIRONDE et désireuses d'être invitées, sont priées de se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie avant fin décembre 2011.

✉ MAIRIE DE CASTRES-GIRONDE, 1 place de la Mairie 33640 CASTRES-GIRONDE
 ☎ 05 56 67 02 10
 @ mairie-de-castres-gironde@wanadoo.fr

Services Administratifs

- Secrétariat Mairie :

Mme Christelle Plaze, Secrétaire générale

Mme Jocelyne Dulou - Mme Isabelle Goronflot - Mme Stéphanie Chevallot

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 15h30 à 18h00

(jeudi fermeture l'après-midi, vendredi fermeture à 17h00)

Tél. : 05 56 67 02 10 Fax : 05 56 67 08 29

Courriel : contact@castres-gironde.fr mairie-de-castres-gironde@wanadoo.fr

Autres services administratifs :

Trésorerie 05 56 67 06 64

La Poste 05 56 67 13 63

Conciliateur de Justice (rdv) 05 56 67 02 10

Correspondant de Sud-Ouest 06 22 20 15 26

Lyonnaise des Eaux 08 10 00 20 40

Urgences 08 10 13 01 20

EDF-GDF services 24h /24h 08 10 01 33 33

Gaz dépannage 08 10 43 30 33

EDF dépannage 08 10 33 30 33

S.N.C.F. info vente 08 92 35 35 35

S.N.C.F. horaires 08 91 67 68 69

NOTAIRE Maître CALLÈDE 05 56 67 01 36

C.C.A.S. 05 56 67 02 10

Centre Médico-social de Léognan, permanence à

Castres, le 1er et 3ème jeudi du mois, permanence à

Beaufiran le 2ème et 4ème jeudi.

C.A.F. 08 20 25 33 10

Ramassage des ordures ménagères :

Mardi matin (conteneurs), vendredi matin (sacs jaunes)

Ramassages des déchets verts et encombrants :

Inscriptions impératives

Internet dechets-verts.montesquieu@groupenicollin.com

encombrants.montesquieu@groupenicollin.com

Verts :

15 novembre

Encombrants :

Date de la prochaine collecte début 2012 à confirmer

Déchetteries Amahurt et Migelane : 05 57 96 01 22 ou

05 57 96 01 24

Horaires d'ouverture sauf jours fériés

Lundi au vendredi de 13h à 18h - samedi 8h30 à 18h -

Dimanche 8h30 à 13h

Urgences

GENDARMERIE 17

POMPIERS 18

SAMU 15

GENDARMERIE CASTRES GIRONDE 05 56 67 70 90

LEOGNAN 05 56 64 44 60

HOPITAL DE JOUR POUR ENFANTS 05 56 64 52 82

CENTRE ANTI-POISONS 05 56 96 40 80

SOS AMITIE 05 56 44 22 22

ACCUEIL SANS ABRI 115

ALLO SERVICE PUBLIC 3939

ENFANCE MALTRAITEE 119

Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

A Beaufiran le lundi de 14h à 17h.

Mission locale, renseignements à la mairie de

Castres, ou contacter Mme AUGEM 05 56 64 70 63

Architecte conseil

Mme Anne VAN DER ELST, permanence une fois par trimestre et sur rendez-vous.

Bibliothèque:

05 56 67 47 87 Ouverture les: Mercredi de 10h à 12h et 17h à 19h, Jeudi de 10h à 12h - Samedi de 10h à 12h.

Office du Tourisme de Montesquieu:

La Brède - E-mail: info@otmontesquieu.com

Site : www.otmontesquieu.com 05 56 78 47 72

SERVICES de SANTÉ

Médecins généralistes :

- Dr Xavier LACOSTE 05 56 67 54 23

- Dr Claire DE WARREN 05 56 67 30 18

- Dr Thomas BOUCHET 05 56 32 34 43

Médecin neuro-psychiatre :

Dr. Léandre BAYONNE 05 56 67 56 59

Chirurgiens dentistes :

- Dr Daniel CONSTANT 05 56 67 10 63

- Dr M. Joëlle SALACROUP 05 56 67 10 63

- Dr Marie-France MEDEVILLE 05 56 67 10 63

Pharmacien :

Mme Patricia GOI 05 56 67 01 32

Kinésithérapeutes :

M. Michel GONTHIER - M. Ronan de BENETTOT 05 56 67 29 86

Infirmière : Mme Francine BARAT 05 56 67 06 86

Ambulancier, Pompes Funèbres, Funérarium, TAXI :

M. Romuald ESPAGNET 05 56 67 17 17

Orthophoniste :

Mme Bérengère LATASTE 05 56 32 84 16

ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES

Groupe scolaire "Les Lions de Guyenne"

Maternelle: 4 classes, Primaire: 6 classes

19 rue Jules Ferry, Directrice Mme Medel

05 56 67 39 92

Transports scolaires organisés par la CCM vers les collèges et les lycées correspondant à la carte scolaire.

05 56 64 06 44

transportscolaire@cc-montesquieu.fr

Crèche, Halte-garderie 11 route du Bois de Savis

05 56 67 27 42

S.I.C.A.L.

(centre aéré et école multisports) 09 81 27 52 88

Evènements de l'été

La kermesse de l'école au Bois de Savis.

Cette année la kermesse de l'école a eu lieu dans l'amphithéâtre du Bois de Savis dont les travaux ont été effectués par les employés communaux. Les enfants ont pu évoluer dans cet endroit ombragé et verdoyant devenu festif le temps du spectacle qui s'est terminé par la remise d'un dictionnaire à chacun des élèves de la classe du CM2, une façon pour la Mairie, à l'initiative de cette récompense, de les féliciter pour leur travail et de les encourager dans leurs nouvelles études de collégien.



Cinéma de plein air.

Beaucoup de monde à la séance de Cinéma de plein-air le 24 juin ! Pour la 1ère fois à CASTRES, dans le très beau parc du presbytère et sur la place de l'église qui a récemment été réaménagée, la Communauté de Communes de Montesquieu et la Mairie de CASTRES ont organisé une soirée cinéma. L'association des commerçants de Castres-Beautiran a aimablement participé à l'évènement en organisant un marché nocturne où chacun a pu se restaurer sur place. Vers 22h30, à la nuit tombée, le cinéma a débuté par la projection du court métrage tournée en partie à CASTRES « Valentin story » suivi du très beau film « Le Petit Nicolas ». Soirée d'été empreinte de convivialité et de poésie. Merci à tous pour votre présence.



Fête du 14 juillet.

La fête nationale a été organisée cette année par la Boule Saint-Micheloise-Castraise en partenariat avec la municipalité. Après l'apéritif, offert par la Mairie, les convives se sont installés sur la place Gustave Lamarque pour déguster une copieuse et savoureuse paëlla. La nuit venue, les enfants ont fièrement porté les flambeaux en musique jusqu'au stade, accompagnés de leurs parents. Malgré les contraintes imposées par la sécheresse, tous les spectateurs ont apprécié le feu d'artifice tiré par Messieurs Lestieu et Bartette. Les plus jeunes et les plus enthousiastes sont revenus à la salle des fêtes pour danser jusque tard dans la nuit.



Numéro 76

Responsable de la publication : Daniel Constant

Conception & Réalisation : Christine Ferrin, Gracieuse Perez, Félicie Durand, Chrystel Morvan, Laurent Moinet, Miguel Dupuy

Remerciements à Jean-Pol Puisné pour ses contributions photographiques

Imprimeur : EDIR - Dépôt de Presse : n°111/90

EDITO



Alors qu'au niveau national la réduction draconienne du nombre de postes d'enseignants, dans les écoles primaires et maternelles notamment, a engendré la colère des professeurs et des parents d'élèves confrontés à des effectifs de classe beaucoup trop élevés, nous profitons au sein de notre école communale de conditions de rentrée très correctes. Toutefois, nous devons tous rester très vigilants et surtout ne pas prêter le flanc à une fermeture de poste d'enseignant que nous ne récupérerions jamais.

Je tiens aussi à souligner l'excellent travail des employés communaux, durant les mois de juillet et d'août, travail qui a apporté

La crise économique-financière et sociale est toujours devant nous et les informations budgétaires pour nos Collectivités Territoriales ne sont pas bonnes. S'il est encore possible aujourd'hui de concrétiser des emprunts nécessaires à l'équilibre du budget 2011 à taux « normaux », les organismes prêteurs sont très inquiets pour l'année à venir.

A cela s'ajoute une décision nouvelle interdisant le cumul des subventions du Conseil Général et du Conseil Régional réduisant d'autant le financement de nos projets d'investissements. D'autre part, la loi de finance 2012 s'oriente vers une réduction supplémentaire de dotation de l'Etat de l'ordre de 1,2%. Rigueur et Prudence budgétaires seront au programme de 2012 dans toutes les Communes.

La réforme de la coopération intercommunale présentée par Monsieur le Préfet, tendant à regrouper au maximum les « petits » syndicats intercommunaux qui ont fait leurs preuves depuis plusieurs décennies en assurant une gestion de proximité (de l'eau, de l'assainissement, des centres de loisirs...), vient rajouter de la complexité à cette fin d'année difficile et tourmentée.

Dimanche 25 septembre, lors de la marche organisée contre la LGV, nous n'étions, à mon grand regret, que trop peu nombreux à défendre nos amis Castrais du hameau de Roqueton qui risquent d'être touchés de près par le projet de tracé de la ligne LGV s'inscrivant au plus près à 150 mètres de chez eux.

Mon sentiment personnel est que je ne crois guère à la réalisation dispendieuse de cette infrastructure (10 milliards d'euros). Je ne vois pas comment l'Etat peut se lancer dans un si vaste projet (tout aussi ruineux pour l'environnement !) dont personne n'a démontré l'absolue nécessité, compte tenu des voies ferrées existantes dont la saturation n'est envisagée qu'à l'horizon 2035, alors qu'il doit combler son gouffre de dettes de près de 170 milliards d'euros avec un potentiel de croissance de plus en plus réduit.

Si l'on ajoute les énormes besoins sociaux et sociétaux immédiats nécessaires aux Français, je ne vois pas d'équilibre financier possible de l'Etat sans réduire les dépenses, fussent-elles en investissement. Faut-il continuer de penser, en temps de crise mondiale, que gagner 30 minutes de temps de voyage entre Bordeaux - Toulouse ou Bordeaux - Irun, est indispensable pour les Hommes et leur économie Régionale voire Européenne... ?!

Daniel CONSTANT,
Maire de Castres-Gironde
Vice-Président de la CDC Montesquieu

SOMMAIRE

Page 2 - Edito, Sommaire	Page 13 - CdC Montesquieu : motion LGV
Page 3 - Conseil municipal	Page 14 - CdC Montesquieu
Page 4 - Conseil municipal	Page 15 - CdC Montesquieu
Page 5 - Conseil municipal - Capoar	Page 16 - APECG - Entre2pas
Page 6 - Ecole	Page 17 - Cycloclub
Page 7 - Ecole	Page 18 - Tennis club
Page 8 - Bibliothèque	Page 19 - Restauration église - Rugby
Page 9 - Infos commune	Page 20 - La Détente
Page 10 - Infos commune	Page 21 - Anciens combattants
Page 11 - CdC Montesquieu : motion LGV	Page 22 - Etat civil - Agenda
Page 12 - CdC Montesquieu : motion LGV	Page 23 - Numéros utiles

Conseil municipal du 4 juillet 2011

Convention de partenariat pour l'échange et la mise à jour des documents d'urbanisme numérisés.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la « Convention d'échange et de mise à jour des données numérisées portant sur les documents d'urbanisme » avec la DDTM Gironde et les communes membres de la CDC Montesquieu qui le souhaitent.

SOGERES - Année scolaire 2011/2012

Par courrier du 8 juin, la Sté SOGERES propose une révision de ses tarifs qui fait apparaître une augmentation de 1,35%. Le Conseil Municipal accepte les nouveaux tarifs suivants avec effet au 1er septembre 2011.

- 3,05 € T.T.C pour la confection des repas des enfants de maternelle,
- 3,15 € T.T.C. pour la confection des repas des enfants de primaire, des adultes,
- 3,15 € T.T.C. pour la confection des repas des personnes âgées,
- 1 050,97 € T.T.C pour une aide de 16h/semaine au lieu de 1 037,01 € T.T.C. (personnel de leur Société pour une aide au service à la cantine communale),
- 2,89 € T.T.C pour la confection des repas des enfants de maternelle pour le SICAL,
- 2,99 € T.T.C. pour la confection des repas des enfants de primaire pour le SICAL.

Convention mission S.P.S. – Restauration de l'église St-Martin

Le marché de maîtrise d'œuvre signé avec l'agence GOUTAL, concernant la restauration extérieure du chevet et la mise en valeur intérieure de l'Eglise St-Martin ne prévoit pas de mission S.P.S, mission nécessaire pour la coordination de sécurité pour les travaux de l'église.

M. Franck LAMENDIN, architecte d.p.l.g, assistant de M. GOUTAL en maîtrise d'œuvre, se propose d'être le coordinateur S.P.S pour ce programme de travaux.

M. le Maire fait lecture du projet de convention, précise le taux de rémunération proposé par M. LAMENDIN soit 1,5 % qui porterait le montant de ses honoraires à 6000 € H.T. Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la convention de mission S.P.S pour le programme de travaux de restauration de l'église avec M. Franck LAMENDIN.

Salle multi-activités

Avec les précieux conseils de Mme Van der Elst, architecte du C.A.U.E. Il en ressort aujourd'hui que la commune est prête à lancer le programme de construction de la salle multi-activités.

Le Conseil Municipal accepte de lancer la procédure de consultation d'un maître d'œuvre en procédure adaptée avec remise de prestation, autorise M. le Maire à signer le futur contrat de maîtrise d'œuvre, à signer tout document relatif au programme de construction d'une salle multi-activités.

Travaux de voirie Rue du Vieux Port

Pour les travaux de la rue du Vieux Port dont l'enveloppe prévisionnelle estimée par la commission voirie se porte à 70 000,00 € H.T., la commune a l'obligation de publier un avis d'appel public à la concurrence étant donné que le marché de travaux dépassera le seuil des 4 000 € H.T. Le Conseil Municipal accepte de lancer la procédure de consultation d'entreprises en procédure adaptée, autorise M. le Maire à signer le futur devis détaillé selon le cahier des charges établi par la commune et tout document relatif à ce programme de travaux de voirie.

Décision modificative

Augmentation de crédit pour sortie de l'actif d'une armoire forte suite au vol avec détériorations. Le Conseil Municipal décide de procéder au vote de crédit supplémentaire sur le budget de l'exercice 2011, soit 3781,00 €.

Créations au tableau des effectifs

Le conseil municipal décide la création au tableau des effectifs de la commune rémunérés conformément à la nomenclature statutaire :

- d'un poste de Rédacteur Principal à temps complet, à compter du 1er août 2011,
- d'un poste d'Adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet, à compter du 1er août 2011,
- d'un poste d'Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles à temps non complet, pour une durée hebdomadaire de 28 heures à compter du 1er août 2011,
- d'un poste d'Adjoint technique de 2ème classe à temps non complet, pour une durée hebdomadaire de 30 heures à compter du 1er septembre 2011,
- l'inscription des crédits correspondants au budget de la commune.

Encaissement chèque de la SARL « Les Mas d'Arguin »

Le Conseil Municipal accepte l'encaissement du chèque de la SARL LES MAS D'ARGUIN de 2400 € sous forme de don au bénéfice du groupe scolaire de la commune.

Conseil municipal du 4 juillet 2011

Subventions aux associations

Le Conseil Municipal accepte de verser les subventions ci-dessous :

A. C. CAMARADES DE COMBAT 152.00 EUROS (+ 3 V.H. – 3 gerbes – plaques)	FEDERATION OEUVRES LAIQUES 90.00 EUROS
A.S.A.V.P.A. 41.00 EUROS	LA CLE DES VIGNES 2000.00 EUROS
ACPG C.A.T.M. 95.00 EUROS	LA DETENTE 875.00 EUROS
AMICALE POMPIERS DE LA BREDE 469.00 EUROS	LA PAGAIE DU GAT (pas de subv. sur demande du président) 0.00 EUROS
ASS. REST. EGLISE ST MARTIN 645.00 EUROS	PARENTS D'ELEVES 368.00 EUROS
ASSO. COMMERCANTS 539.00 EUROS	PERCE NEIGE (dont 1000.00 euros exceptionnels) 3000.00 EUROS
BOULE ST MICHELOISE CASTRAISE 965.00 EUROS (dont 450 euros exceptionnels)	PREVENTION ROUTIERE 90.00 EUROS
BYBE CASTRAIS 515.00 EUROS	SCP GRAVES FOOT CLUB 1100.00 EUROS
CASTRES CULTURE LOISIRS 612.00 EUROS	SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS 89.00 EUROS
CASTRES CYCLO CLUB 1700.00 EUROS (dont 610 € exceptionnels)	SYNDICAT DE CHASSE 603.00 EUROS
ECOLE DE MUSIQUE 618.00 EUROS	USC TENNIS 1071.00 EUROS
	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE 565.00 EUROS

M. le Maire tient à rappeler au Conseil que la commune pratique pour ses associations la gratuité des salles et leur entretien et apporte une aide technique et matérielle permanente par des agents de la collectivité.

Subvention exceptionnelle au club UST Acrosport de Talence

M. Hervé NOLLET, habitant de Castres-Gironde, a adressé un courrier à la mairie afin de solliciter une aide financière pour le « sponsoring » des deux équipes de gymnastique acrobatique de l'UST Acrosport à Talence qui vont participer aux championnats d'Europe en Bulgarie en octobre 2011.

En sachant que l'une des athlètes est une jeune fille de Castres, le Conseil Municipal accepte de soutenir le club l'UST Acrosport en versant une subvention exceptionnelle de 300 €.

Projet de Schéma départemental de coopération intercommunale

Vu le Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale reçu le 5 mai, En application de la loi du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales, le Préfet a présenté un projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) qui sera débattu jusqu'à fin 2011 en Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) et qui est soumis pour avis à toutes les Communes ainsi qu'aux intercommunalités existantes.

Ce schéma ne prévoit pas de modification concernant le périmètre de la Communauté de Communes de Montesquieu. La Commune est cependant directement impactée par ce projet de SDCI du fait des propositions relatives aux SIVU, SIVOM et Syndicats mixtes exerçant sur son territoire.

Le Conseil municipal est donc appelé à émettre un avis sur les propositions préfectorales de réorganisation des compétences « Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés », « Eau et assainissement », « Accueil de loisirs sans hébergement ».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **émet un avis négatif** sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, tel que présenté par M. le Préfet en précisant toutefois que :

- 1 – Le Conseil municipal se félicite de l'absence de proposition visant à faire évoluer le périmètre de la CDC Montesquieu, qui traduit la pertinence du périmètre existant et qui conforte l'institution intercommunale dans son désir d'approfondir la mise en œuvre d'un projet de territoire
- 2 – Le Conseil municipal prend acte de la proposition du Préfet de créer une métropole bordelaise par transformation/ extension de l'actuelle Communauté Urbaine, et prend acte de l'absence de proposition de constitution de pôle métropolitain
- 3 – Le Conseil municipal est catégoriquement opposé à départir la CCM de sa compétence en matière de collecte des déchets ménagers, compétence originelle de la collectivité et consubstantielle au projet politique du territoire
- 4 – Le Conseil municipal demande le maintien de l'UCTOM au motif que l'étude d'un regroupement à une échelle plus grande ne démontre aucune marge d'optimisation technique ou financière de la compétence « traitement » par rapport à la situation actuelle
- 5 – Le Conseil municipal propose un regroupement progressif des unités de gestion de l'eau et de l'assainissement dans un périmètre cantonal
- 6 – Le Conseil municipal ne souhaite pas se départir de la compétence « accueil de loisirs sans hébergement »

Conseil municipal du 4 juillet 2011

L'origine de la grille du presbytère

Depuis fin juin de cette année 2011, la place de l'église de Castres fraîchement remodelée peut s'enorgueillir d'une très belle œuvre de ferronnerie sortie tout droit des ateliers municipaux. La place est désormais ouverte sur le parc du presbytère tout en mettant en valeur l'abside du XIème siècle et la demeure du XIXème. Ce projet ayant bien évidemment reçu l'aval de l'architecte en Chef des Monuments de France. Durant de longs mois, Messieurs J. LOPEZ (adjoint au maire), J.C PAULIN (conseiller municipal), M. B. ABADIE-PENARS et son collègue J.M DEGUILLEM (adjoints techniques) ont donné chacun à leur manière tout le meilleur de leur savoir-faire : du dessin, de l'épure, de la soudure, de la maçonnerie et du travail de la pierre. En regard de ce travail réalisé pour « les siècles des siècles ! », M. le Maire tient à apporter avec ses collègues du Conseil Municipal leurs plus vives félicitations et leurs plus sincères remerciements à ces quatre personnes dévouées à leur commune et soucieuses du travail d'art bien fait.

CAPOAR

Syndicat d'Assainissement Castres-Portets-Arbanats

Les travaux de la nouvelle station d'épuration du syndicat sur la commune de Portets ont débuté au mois de juin, ils avancent à un rythme très soutenu grâce à une météo favorable. Après avoir installé plus d'une centaine de pieux en béton pour recevoir les fondations et garantir la stabilité des ouvrages, l'entreprise SOGEA élabore les deux bassins principaux ainsi que le bâtiment devant accueillir le traitement des boues et le local d'exploitation. L'objectif est bien entendu de pouvoir mettre en place le plus tôt possible un outil fonctionnel et performant afin de répondre aux exigences des dernières directives européennes en termes de traitements des eaux usées. Malgré des contraintes financières importantes, l'investissement qui s'élève à environ 3 300 000€ est lourd pour un petit syndicat et le recours à l'emprunt n'est pas aisé en cette période de crise financière. Cependant, une bonne nouvelle, le Conseil Général de la Gironde et l'Agence de l'Eau Adour Garonne seront partenaires financiers de cette opération, avec l'attribution de subventions pour un montant total d'un peu plus de 1 000 000€, nous permettant de réduire d'autant notre emprunt pour 2011 soit de l'ordre de 1 500 000€. En fin d'année sera renouvelé le contrat d'affermage qui devrait permettre une réduction substantielle du prix du m3 d'eau potable et assainie.



ECOLE

C'est la rentrée.

L'école de Castres accueille cette année 255 élèves de la PS au CM2.

Diverses manifestations auront lieu cette année, organisées pour certaines par l'Association des Parents d'Elèves de Castres-Gironde (APECG) et d'autres par l'école :

- un spectacle de Noël en décembre sur le temps scolaire (financé par la Mairie) ;
- un goûter de Noël et le passage du Père Noël **vendredi 16 décembre** après-midi (financé par la mairie) ;
- le carnaval de l'école **vendredi 16 mars** dans le temps scolaire pour le défilé et avec une soirée organisée par la suite ;
- la kermesse de l'école **vendredi 29 juin**.

Les conseils d'école, convoqués trois fois dans l'année, rendent compte de la vie de l'école et sont consultables sur le site internet de la mairie.

Cette année le nouveau projet d'école permettra de mettre en place diverses actions au sein de l'école :

- un conseil de vie de l'école (réunissant parents d'élèves élus, élus mairie, enseignants, délégués de classe du CP au CM2) ;
- des comités de lecture permettant la circulation d'ouvrages à la maison pour une lecture-plaisir familiale,
- un tutorat classe maternelle/classe élémentaire ;
- un suivi particulier des enfants du voyage pour améliorer la scolarisation en maternelle ;
- élaboration d'un cahier de production d'écrit de la maternelle au CM2
- un projet artistique avec la « Route des arts » (construction de fresque, construction d'oeuvres collectives pour l'exposition en mai...).

C. MEDEL

Effectifs école Lions de Guyenne à Castres-Gironde au 1er septembre 2011		
Classes	Enseignants	Effectifs
PS/MS	Marianne BOUTON Atsem : Yvonne FREBOSTEAU	14+12 = 26
PS/MS	Alexis CANOVAS Atsem : Claudine FERRIN	14+13 = 27
MS/GS	Karine SAUSSEDE Atsem : Hélène VALLECILLOS	10+16 = 26
GS/CP	Dominique BORDELAIS Atsem : Nathalie Coster	13+7 = 20
CP	Claudine GUEGANOU	25
CE1	Nathalie MENOLLE (L-M) Valérie MINGOUTAUD (J-V)	26
CE1/CE2	Patrick VOLLETTE-BORET	15+7 = 22
CE2	Stéphane BOUILLON	26
CM1	Anne CAMPANO	26
CM2	Caroline MEDEL (J-V) Valérie MINGOUTAUD (L-M)	31

Total maternelle : 92
Total élémentaire : 163
Total primaire : 255

Directrice : Caroline Medel, déchargée de classe lundi et mardi.

Vacances scolaires

Voici le calendrier de vacances scolaires des écoles maternelles et élémentaires publiques de la Gironde.

Rentrée des élèves	Lundi 05 Septembre 2011 au matin
Vacances de Toussaint	du Vendredi 21 Octobre 2011 après la classe au Mercredi 02 Novembre 2011 au matin
Vacances de Noël	du Vendredi 16 Décembre 2011 après la classe au Mardi 03 Janvier 2012 au matin
Vacances d'Hiver	du Vendredi 17 Février 2012 après la classe au Lundi 05 Mars 2012 au matin
Vacances de Printemps	du Vendredi 13 Avril 2012 après la classe au Lundi 30 Avril 2012 au matin
Début des vacances d'été	Jeudi 05 Juillet 2012 après la classe

Le mercredi 02 novembre sera jour de classe en remplacement du vendredi 18 mai qui ne sera pas travaillé. Il y aura donc le « pont » de l'ascension en mai 2012. Attention il y aura classe lundi 30 avril et lundi 07 mai.

Toute absence d'un élève doit être signalée le matin même (avant 9h00) à l'école au 05.56.67.39.92 (répondeur) ou par mail : E.Castres-Gironde@ac-bordeaux.fr



Ecole

Lundi 5 septembre, c'est la rentrée pour tous, petits et grands, avec l'angoisse du premier jour mais aussi la joie de retrouver les copains et pleins de bonnes résolutions pour le travail !

Quelques conseillers municipaux, pendant leurs vacances, avaient préparé une surprise aux enfants de la maternelle : de nombreux jeux multicolores peints au sol de la cour de récréation (marelle, damier, piste, etc ...)



Bibliothèque

Le mois de septembre est toujours le grand moment de reprise des activités et des animations à la Bibliothèque.

Cette rentrée 2011 est particulièrement riche de nouveautés puisque dorénavant la bibliothèque ouvre ses portes 2 h de plus par semaine.

Nous nous associons à **Créamômes** proposé par la CDC de Montesquieu sur le thème « La fabrique du bonheur ». Notre projet communal se nomme « Le chemin du bonheur ». Nous allons enquêter auprès du plus grand nombre de personnes pour que chacun d'entre-nous définisse en un mot le bonheur. Nous avons déjà quelques exemples : le rire, le lever du soleil, le pot de pâte à tartiner, un sourire... Plein de petites choses qui font notre bonheur quotidien.

Mais savons nous les remarquer ?

Nous comptons sur vous tous pour mener cette réflexion. Isabelle MILLION, philosophe, viendra nous aider dans cette démarche les mercredis : **19 octobre** de 15 h 30 à 16 h 30 et le **9 novembre** de 14 h à 15 h (Salle Pothet).

Ces échanges seront plein de convivialité et de bonne humeur et seront suivis par un goûter. Venez nombreux ! A la suite de cette recherche nous fabriquerons notre chemin du bonheur lors d'ateliers bricolage. Le fil conducteur des lectures mensuelles sera donc sur ce thème...



Prochains contes : 16 novembre et le 14 décembre à 16h30 – Salle M. Pothet.

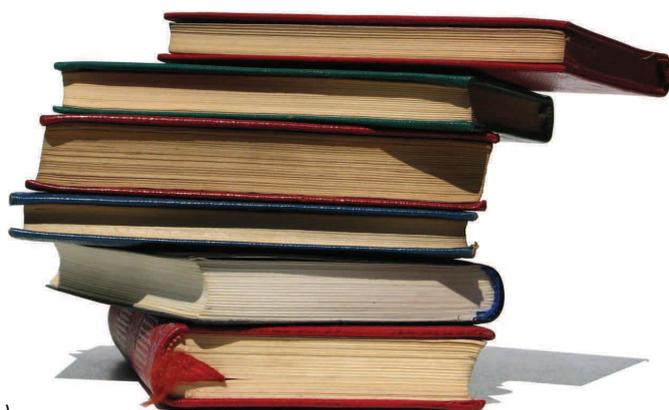
Cette année encore, nous avons reconduit notre inscription au **Prix Jeunesse Gironde** organisé par le Conseil Général et la BDP de la Gironde pour l'édition 2011-2012.

De plus, depuis plus d'un an nous participons à « **13 envies de lire** » en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de Prêt de la Gironde et le soutien de la CDC Montesquieu. Nous travaillons à la mise en place de 13 valises thématiques pour les enfants de 3 à 7 ans. Pour notre part, nous avons choisi le thème de l'amour et l'amitié. Lors de réunions mensuelles, les bibliothécaires du canton sélectionnent des ouvrages qui constituent ces valises. Lorsque celles-ci seront terminées, elles feront l'objet en 2012 d'animations et seront prêtées par la suite aux différentes bibliothèques.

Nous recommandons l'accueil des scolaires (Primaire et Maternelle) ainsi que nos lectures auprès de nos aînés à la maison de Retraite Agora.

Les acquisitions de cette rentrée littéraire sont les suivantes :

La femme du bout du monde (Wood Barbara)
 L'équation Africaine (Khadra Yasmina)
 Les chemins d'améthyste (Georges Gérard)
 Le chasse pendule (Méreaux Philippe)
 Le miroir aux toilettes (Tamain Louis)
 Un été à Savannah (Hoffman Beth)
 Le système Victoria (Reihardt Eric)
 Le mas des tilleuls (Bourdon Françoise)
 Freedom (Franzen Jonathan)
 Des vies d'oiseaux (Ovaldé Véronique)
 Sunset Park (Auster Paul) Les souvenirs (Foenkinos David)
 La femme au miroir (Schmitt E.Emmanuel)
 Rien ne s'oppose à la nuit (De Vigan Delphine)
 Tuer le père (Nothomb Amélie)
 Que font les rennes après Noël ? (Remède Mortel Harlan Coben)
 Derniers adieux (Gardner Lisa) Avant d'aller dormir (Watson S.J)
 L'art du bonheur dans un monde incertain (Le Daïla-Lama), etc....
 De nombreux livres pour enfants ainsi que 200 livres ont été pris à la BDP le 20 septembre.



Nouveaux horaires depuis le 7 septembre 2011 :

Mercredi de 9 h 30 à 12 h et de 16 h à 19 h
 Jeudi de 10 h à 12 h et de 16 h 30 à 18 h (le soir période scolaire uniquement)
 Samedi de 9 h 30 à 12 h

C. JEANTET

Nettoyons la nature

Comme chaque année depuis 2001, c'est le samedi 24 septembre que la commune de CASTRES en partenariat avec la Communauté de Communes de Montesquieu a organisé « Nettoyons la nature » sur son territoire.

Malgré la pluie, quelques volontaires accompagnés de leurs enfants se sont présentés devant la salle des fêtes avec le désir d'effectuer un geste pour l'environnement ; nettoyer les sites de leurs déchets et les trier dans le but de les faire recycler ou de les faire détruire par des structures agréées.

Quinze personnes dont 9 enfants se sont dispersés dans les différents bois de notre commune et sur les bords des routes qui avaient été repérés auparavant.

Ces lieux ont été débarrassés de leurs déchets très abondants (canettes de bière, papiers, sachets, plastiques, pneus, morceaux de meubles, etc...), le tout représentant 200 kg environ.

Nous tenons à remercier Madame FINET, Présidente de l'association des parents d'élèves qui a essayé de motiver les enfants de l'école en les invitant à participer à cette journée. Bien peu ont répondu à son attente.

Afin de remercier et de regrouper tous les participants des différentes communes du canton, un repas froid offert par le groupe Leclerc était servi à la salle des fêtes de St-Selve.

Un grand merci à tous et nous vous donnons rendez-vous à l'année prochaine pour nettoyer la nature mais avant tout, respectons la nature !

D. AUZIER



Prim'heure et Gourmandises

Nouveau magasin à Castres où l'on retrouve :

- Le goût des Fruits et Légumes spécialement choisis par David, des idées de recettes et des dégustations sont aussi proposées ainsi que des paniers de fruits ou de légumes sur commande.
- Les arômes des vins sélectionnés par Nadia (à venir prochainement, ainsi qu'une crèmerie).
- Mais également la convivialité, une communication, les échanges et la bonne humeur !

Magasin ouvert du mardi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 16h à 19h30

Ouvert le dimanche matin de 9h30 à 12h30

www.primheureetgourmandise.com

Contact : 06.23.25.04.51



Marche contre la LGV

A l'initiative du Collectif vigilance LGV et de l'Association LGPE (Landes, Graves, Pallus, Environnement), environ deux cents marcheurs ont parcouru les chemins de nos communes de St-Michel de Rieufret à St-Médard d'Eyrans, le dimanche 25 septembre, empruntant l'itinéraire du tracé de la ligne de la LGV.

Cette marche était une façon de protester contre le projet du tracé, de découvrir les sites qui seront sacrifiés, d'imaginer toutes les nuisances et, une manifestation de solidarité envers les riverains de la future ligne.



Les marcheurs ont fait une halte à Roqueton, ce quartier de Castres où la LGV risque de passer à 150 mètres. Les habitants de Roqueton ont offert un café aux marcheurs soutenus par les Maires des communes concernées, Messieurs GAUTHIER, CONSTANT, MAYEUX, SOURROUILLE et TAMARELLE entourés de quelques élus. On notait également la présence du Président (Pierre DAVANT) et du Directeur (Philippe MESTRE) de la SEPANSO, de Madame Denise CASSOU (Collectif Vigilance LGV) et du Président de LGPE (Pierre AJAS).

Les marcheurs ont poursuivi la route en passant par les Sources de Bellefont, le Tuquet, pour s'arrêter en fin de journée à St-Médard d'Eyrans.

Motion

Avis sur la LGV et le recalibrage de la voie ferrée actuelle

Vu le courrier du Préfet de Région reçu le 29 juillet 2011 à la CCM informant que le Comité de pilotage du 23 juin a retenu un tracé du GPSO, qu'il se réunira à nouveau avant fin 2011 avant approbation ministérielle, et sollicitant l'avis de la CCM sur le tracé avant fin octobre 2011

Considérant l'avis favorable du bureau,

Cette délibération, portant sur le projet de tracé de la LGV mais aussi sur le recalibrage de la voie ferrée actuelle Bordeaux-Sète, ne se substitue pas à celles des communes impactées sur la CCM (Cadaujac, Saint-Médard d'Eyrans, Beautiran, Ayguemorte-les-Graves, Castres-Gironde et Saint-Selve) mais vient en complément, insistant sur les enjeux d'intérêt communautaire.

Cette délibération prend acte de l'état d'avancement du projet. Il est toutefois rappelé l'hostilité de principe à ce projet dispendieux qui provoquera une nouvelle saignée dans notre territoire, déjà fortement marqué par l'A62 et la Voie ferrée existante.

Rappel de la procédure et du calendrier

23 juin 2011 : Le Comité de pilotage retient un tracé
 Automne 2011 : Approfondissement et optimisation du tracé en vue d'un Avant-projet Sommaire
 2013 : Enquête publique
 2014 : Déclaration d'Utilité Publique
 2015 : Avant-projet Définitif
 2016 : Acquisitions foncières

Avis sur le tracé

ENJEUX HUMAINS

Environ une quinzaine d'habitations devraient être rasées pour permettre le passage de la LGV. Au-delà du traumatisme que cela peut engendrer dans les foyers concernés, ces expropriations vont à l'encontre du PLH adopté par la CCM en 2010 qui préconise au contraire la création de 7.000 logements supplémentaires sur le territoire d'ici 2030.

Par ailleurs, sans être expropriés totalement, bon nombre de propriétaires vont voir une partie de leurs biens amputés. Nous réclamons un « droit à partir » dans un rayon de 50 mètres autour du tracé : si une partie seulement d'une parcelle est impactée, nous exigeons que la totalité de la propriété soit acquise par RFF.

A ces impacts s'ajoute la dépréciation de la valeur des terrains et habitations impactés par les nuisances.

Secteurs les plus concernés : Bourgs de Cadaujac et Saint-Médard d'Eyrans, entrée de bourg et hameau de Thion à Ayguemorte (dont nous demandons le relogement) et quartier de Roqueton à Castres-Gironde.

Pour tenter d'amoindrir les nuisances sonores, nous exigeons des protections phoniques, que ce soit dans les secteurs déjà urbanisés mais aussi les secteurs à urbaniser figurant aux PLU des communes.

Enfin, si la LGV apportera son lot de nuisances, sa construction en apportera d'autres encore, difficilement appréciables en l'état de la procédure (circulation d'engins, fermetures de routes, nuisances sonores, ...).

ENJEUX LIÉS À L'ENVIRONNEMENT, AU PAYSAGE ET AU CADRE DE VIE

Ressources en eau : impact hydrologique

Le tracé retenu impacte le périmètre de protection des sources de Bellefond et le tracé de l'aqueduc de Budos, ce qui vient faire porter un risque grave sur la sécurité d'approvisionnement en eau potable d'une partie (sur le Syndicat de l'ARPOCABE) de la CCM (en plus d'une partie de la CUB).

Risque inondation

Le tracé retenu empiète partiellement sur la zone rouge du PPRI, ce qui en soi pose question. Mais ce qui paraît le plus surprenant est l'incidence de la construction de la LGV sur le risque inondation : les constructions en remblai viendront constituer de nouvelles barrières naturelles (comme c'est le cas actuellement avec la voie ferrée existante) qui viendront accroître le risque inondation alentour.

Motion

Nous demandons donc l'absence de remblaiement en zones inondables et humides (Loi sur l'eau). Nous demandons des études détaillées (modélisations) de dimensionnement des ouvrages de franchissement pour assurer la transparence hydraulique du projet en cas de crue et de non aggravation de la situation existante, que ce soit pour la Garonne mais aussi en remontant les incidences dans les vallées du Saucats et du Gât Mort.

Bassins versants

La Communauté de Communes de Montesquieu, a en charge la gestion des bassins versants, c'est-à-dire la gestion intégrée des ressources en eaux superficielles présentes sur son territoire (bassins versant du Gât-Mort, du Saucats et de l'Eau Blanche). De ce fait, la CCM affiche sa volonté de se doter d'une politique cohérente en matière de maîtrise des risques, en particulier inondations, de travaux d'entretien et d'aménagements des cours d'eau et des ouvrages hydrauliques, de mise en valeur de ce patrimoine. La CCM a ainsi engagé un programme d'intervention sur le réseau hydrographique visant à restaurer et entretenir les cours d'eau drainant son territoire. Afin d'optimiser ses interventions, et de répondre aux obligations régaliennes inféodées aux cours d'eau traversant le territoire du canton de la Brède, la CCM a mis en place une DIG (Déclaration d'Intérêt Général) par bassin versant.

L'arrivée de la LGV impactera considérablement le fonctionnement hydraulique du secteur que la CCM s'engage à entretenir avec des techniques douces via notamment du débardage à cheval, compte tenu de la qualité écologique du secteur (sites NATURA 2000). La nature des aménagements aura un impact fort, même avec la mise en place d'ouvrage aériens. Toutefois la période des travaux aura assurément des conséquences extrêmement préjudiciables, probablement irréversibles, à la qualité des sites d'un point de vue hydraulique (zone tampon) et écologique.

Bocage humide des Bords de Garonne

La CCM a élaboré un plan d'action pour la préservation et la valorisation des zones humides des bords de Garonne. Celui-ci prévoit un programme d'actions dans les domaines de la biodiversité, de l'agriculture, de l'hydraulique, du tourisme et de l'éducation à l'environnement.

L'arrivée de la LGV impactera considérablement l'écosystème du secteur. Des milieux naturels seront détruits directement. Les corridors écologiques déjà fragilisés par les infrastructures existantes risquent d'être encore davantage dégradés, réduisant les possibilités de déplacement de la faune sauvage.

L'impact paysager sera également important. La zone du bocage, déjà isolée géographiquement, serait pénalisée par une nouvelle infrastructure la coupant de l'amont du territoire.

Natura 2000

Les deux secteurs évoqués ci-dessus font partie du réseau Natura 2000 (site « Bocage humide de Cadaujac et Saint-Médard-d'Eyrans » FR7200688 et site « Réseau hydrographique du Gat Mort et du Saucats » FR7200797). Leurs DOCOB sont arrêtés et la CCM en assure l'animation.

L'arrivée de la LGV qui impacte les 2 sites nous paraît fondamentalement contradictoire avec l'objectif de préservation des habitats naturels posé par Natura 2000.

En matière d'impacts environnementaux, le principe est : 1- l'évitement, 2- l'atténuation, 3- la compensation. RFF n'a pas étudié de mesure d'évitement écologique concernant l'ouvrage (pharaonique) de débranchement pour la vallée du Saucats qui se situe dans un des cinq foyers de biodiversité du Docob « réseau hydrographique du Gat Mort et du Saucats » : aucun remblai n'y est admissible. Ensuite, la vallée du Gat Mort est concernée (habitat prioritaire du site Natura 2000). Des mesures d'atténuation consisteraient en passages en viaduc d'une ouverture maximale sur l'ensemble des zones humides, inondables ou à forte valeur écologique. En dernier ressort et en guise de mesures de compensation, nous demandons des acquisitions de sites et habitats à valeur écologique comparable et rétrocession à un organisme gestionnaire de parcelles classées en Natura 2000. Il convient de poser le principe d'une compensation locale des dégâts causés localement. Sont notamment visés : secteur du Moulin Noir (vallée de l'Eau Blanche), de La Péguillère, du Cordon d'Or, de La Plaine du Moka (vallée du Saucats), et de la vallée du Gât Mort.

Chemins de randonnée

La CCM a élaboré pour son secteur un Plan d'Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR), acté par délibérations concordantes de toutes les communes au premier semestre 2009. La CCM demande à RFF le rétablissement total des chemins prévus dans ce PDIPR.

Forêt et protection contre les incendies

Autre enjeu important de notre identité paysagère : le couvert forestier va subir une importante saignée. Nous demandons de limiter au maximum la saignée forestière et de rétablir toutes les pistes DFCL. Par ailleurs, à ce stade, nous n'avons aucune information sur l'alimentation électrique (production et acheminement) de la LGV, alors qu'elle est susceptible de créer des contraintes supplémentaires.

Motion

ENJEUX ECONOMIQUES

Accès à la Zone d'activités Robert ALGAYON

Nous demandons le maintien de l'accès existant

Viticulture

Les enjeux agricoles et viticoles sont très forts et se doublent d'enjeux patrimoniaux, humains et environnementaux. A tous ces égards, nous déplorons vivement la saignée que causera la LGV dans les terres d'une dizaine de propriétés du Pessac-Léognan et particulièrement des Graves.

ENJEUX LIES AUX DEPLACEMENTS

Enjeux routiers

Les Schémas de déplacements devront être revus dans les communes concernées, avec des impacts forts sur les habitudes de déplacements. Concernant la CCM, il faudra prévoir des impacts sur les circuits de ramassage des transports scolaires. Les schémas présentés lors de la réunion du 26 septembre nous paraissent grossiers : nous demandons une étude plus fine pour refaire les Schémas de circulation (voiries, ouvrages d'art et fonctionnalités souterraines associées) dans les centres bourgs impactés. Nous demandons l'intégration de franchissements doux dans toute traversée de voie.

Depuis deux ans est mise en suspens la réalisation du carrefour du Petit Breton (Voirie communautaire entre la ZA Algayon et le carrefour). Cette situation risque de perdurer encore plusieurs années, dans l'attente de l'APD du projet. Eu égard aux enjeux tant écologiques qu'hydrauliques, la CCM s'interroge sur l'opportunité d'une nouvelle route à la même altimétrie entre le Moulin Noir (Cadaujac) et les infrastructures sportives de Villenave d'Ornon qui sera, comme l'actuelle, inondée les ¾ de l'année et de fait très peu utilisée.

Enjeux cyclables

La CCM demande la prise en compte de son Schéma Directeur des Itinéraires Cyclables (SDIC).

Nous demandons par ailleurs que soit intégrée dans le réaménagement de la voie la réalisation d'une piste cyclable sur la RD 108 entre Cadaujac et Saint-Médard d'Eyrans puis sur la RD 214 entre Ayguemorte et Saint-Médard d'Eyrans de manière à permettre aux Collégiens d'Ayguemorte et Saint-Médard de se rendre en vélo à Cadaujac.

Enjeux ferroviaires

La rénovation de l'actuelle voie ferrée Bordeaux-Sète entraînera la construction de 2 nouvelles gares à Cadaujac et à Saint-Médard d'Eyrans. Ces gares devront être conçues comme des gares multimodales à haut niveau de services et devront permettre le cadencement des TER attendu depuis longtemps. Nous demandons la création/rénovation de passerelles de franchissements des voies (piétons, cyclistes, y compris PMR).

Enfin, nous demandons au plus vite la réalisation de « Cahiers des engagements communaux », qui fixeraient les engagements qui seront repris dans le cahier des charges du concessionnaire.

Au-delà de ces cahiers et du périmètre de DUP, la CCM réclame un protocole d'accord sur les différents points identifiés au niveau intercommunal.

La CCM rappelle enfin la volonté toujours majoritairement exprimée localement et relayée régionalement de ne pas faire subir à ce territoire une saignée supplémentaire à celle de la voie ferrée existante ou à celle de l'A62.

Motion adoptée à l'unanimité par le Conseil de Communauté de Montesquieu le 27 septembre 2011.

Le Président,
C. TAMARELLE

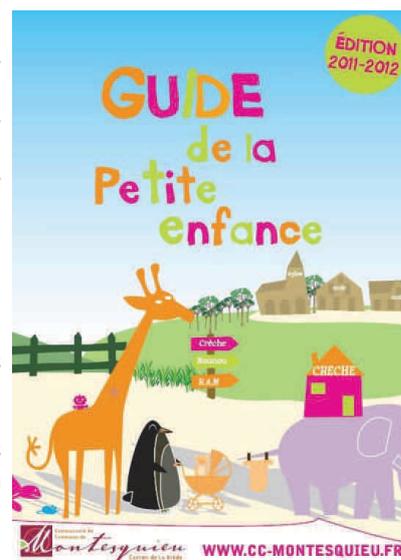
Actualités de la Cdc Montesquieu

Guichet unique petite enfance

C'est un lieu d'information pour les familles qui sont à la recherche d'un mode d'accueil pour un enfant à naître ou pour leur enfant de moins de 3 ans. L'accueil sur RDV est assuré le vendredi (8h30 à 12h30 - 13h30 à 16h30) par une professionnelle de la petite enfance (directrice de structure multi accueil, animatrice RAM, directrice adjointe à l'accueil familial, coordinatrice petite enfance). Pour prendre rendez-vous : tel. **05 57 96 43 59**.
Plus d'infos : www.cc-montesquieu.fr

Sortie du guide de la petite enfance

Parce qu'en tant que parents, les enfants sont ce qu'il y a de plus précieux, parce que les premières années de vie sont importantes pour tout le reste de la vie ... Les services offerts à l'enfance sont une priorité pour la CCM qui s'est donnée une véritable politique de l'enfance harmonieuse. Retrouvez dans le guide de la Petite Enfance tous les modes d'accueil proposés aux 0-3 ans (crèches/ assistantes maternelles/RAM...). Disponible dans les mairies, à la CCM ou téléchargeable en ligne.



Soirées familles autour de la parentalité

La CCM met en place un cycle de rencontres régulier tout au long de l'année, pour créer des temps d'échanges éducatifs entre les familles et des professionnels de la prévention, de l'éducation.

18 octobre : Bien dormir pour mieux grandir à 19h30 Léognan (centre culturel)

15 novembre : Jeux vidéo et « no life » : l'impact des images sur le comportement des enfants et des jeunes à 19h30 à la Technopole (Martillac)

13 décembre : Facebook et les conduites addictives : vie privée vie publique, où sont les limites ? A 19h30 à la Technopole (Martillac)

Compostage

Pour seulement **12 euros**, la CCM vous propose des composteurs individuels de 350 litres (avec le bio seau pour mettre les épluchures de la cuisine, un mélangeur et le guide d'utilisation) très utile pour réduire efficacement le volume des poubelles et réaliser son engrais.

Ateliers compostage du 17 au 23 octobre

Si vous êtes déjà détenteurs d'un composteur ou si vous faites votre compost vous-même au fond du jardin, les ateliers compostage sont là pour répondre à vos questions et vous donner les clés de réussite d'un bon compost.

Du lundi au vendredi de 13h30 à 15h30 et 16h à 17h30 octobre

samedi 22 de 9h à 11h, de 13h30 à 15h30 et 16h à 17h30

Dimanche 23 de 9h à 11h à la Technopole à Martillac.

Inscriptions auprès du maître composteur :

animation-environnement@cc-montesquieu.fr / 05 57 96 01 22



Monti'bus : le nouveau réseau de transport à la demande de la CCM

Grâce à ce réseau, les personnes isolées pourront désormais se déplacer plus facilement. Tout juste lancé, le nouveau réseau de transport à la demande de la Communauté de Communes "Monti'bus" permet à toutes les personnes isolées (seniors de plus de 70 ans, personnes à mobilité réduite, femmes enceintes, personnes temporairement invalides...) de se déplacer plus facilement. Pour en bénéficier c'est très simple, il vous suffit d'envoyer votre demande d'inscription, celle-ci validée, la réservation du trajet s'effectue par téléphone **48h à l'avance**.



Actualités de la CdC Montesquieu

Plateforme d'appui à la création et reprise d'entreprise (PACRE)

C'est un dispositif gratuit mis en place par la Communauté de Communes de Montesquieu visant à faciliter l'accès des futurs entrepreneurs à l'information, à l'accompagnement et au financement de leur projet à travers un réseau de professionnels et experts de la création d'entreprises. Les futurs créateurs et repreneurs d'entreprises ainsi que les entreprises déjà créées sont accueillis quel que soit le stade d'avancement du projet, le statut ou le secteur d'activité.

Plus d'infos au 05 57 96 79 64 ou sur www.pacre-ccm.fr

Conseil Communautaire

La prochaine séance du Conseil Communautaire aura lieu le **13 décembre 2011**.

Échanger et partager

Créer un véritable échange entre les demandeurs et les entreprises locales permet de garantir une certaine pérennité économique et solidaire sur le territoire. Au-delà d'une simple embauche, le recrutement d'un demandeur d'emploi du territoire contribue aussi à donner du sens à ce concept un peu vague qu'est le développement durable.

N'hésitez pas à nous envoyer votre offre

Bénéficier de nos services, rien de plus simple :

Contactez-nous par téléphone :
05 57 96 07 32
06 74 79 92 31

ou e-mail :
relations-entreprises@cc-montesquieu.fr

un conseiller de l'espace emploi prendra contact avec vous.

TROUVER UN EMPLOI

Espace Emploi MONTESQUIEU

10 Place Joane - 33850 Léognan
Tél. : 05 57 96 96 70
Fax. : 05 57 96 07 30

Ouvert du lundi au vendredi
de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
animatrice-emploi@cc-montesquieu.fr

Les permanences du service emploi sur le territoire de la CCM

Beautiran : Mairie le lundi de 14 h à 17 h
Contact : 05 57 96 96 70

Cabanac-et-Villagrains : Salle François Mauriac,
au dessus de la bibliothèque le mardi de 14 h à 17 h
Contact : 05 57 96 96 70

Cadaujac : Point Info Jeunes - mardi de 9 h à 12 h
Contact : 06 30 22 97 87

La Brède : Espace Pousse (BIJ) - lundi de 10 h à 12 h
et de 15 h à 18 h, jeudi de 9 h à 12 h
Contact : 05 56 78 43 82

www.cc-montesquieu.fr



Document imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement
Conception et réalisation : Communauté de Communes de Montesquieu



Association des parents d'élèves

L'Assemblée Générale de l'Association des Parents d'Elèves de Castres-Gironde (APEGC) s'est tenue le mardi 28 juin 2011, à la salle M. Pothet. Le bureau étant démissionnaire, il a été procédé à un appel à candidature et à l'élection d'un nouveau bureau. Avant toute chose, je voudrais remercier sincèrement les membres sortants du bureau pour leur participation à la vie active de l'association, et plus particulièrement François AUVERT, président sortant, pour son dévouement et son engagement sans faille. Le nouveau bureau se compose désormais ainsi :
Bénédicte FINET : présidente, Sébastien GAYET : vice-président, Jenny WHITEAD : secrétaire,
Sophie DOSIERE : vice-secrétaire, Marie-Caroline MORAL : trésorière, Christophe DEGANO : vice-trésorier.



N'hésitez pas à venir nous rejoindre et à participer à nos actions ou manifestations : des réunions d'information et d'organisation seront organisées tout au long de l'année scolaire : communication dans les cahiers des enfants ou par affichage devant l'école.

Manifestations à venir :

- Opération « Fleurs » : vente de plants et bulbes. Distribution des catalogues courant octobre
 - Vide grenier jouets et vêtements enfants (04/12/2011 : à confirmer)
 - Ainsi que les traditionnels loto (10/02/2012), carnaval (16/03/2012) et kermesse (courant juin).
- Les bénéfices de ces manifestations sont reversés intégralement à l'école afin de participer au financement des sorties pédagogiques ou d'interventions extérieures... (environ 2 000 € reversés tous les ans).

Pour nous contacter ou nous faire part de vos remarques ou suggestions : une boîte aux lettres est à votre disposition dans l'enceinte de l'école, à gauche de l'entrée des élémentaires ou par mail : apecg33@gmail.com

B. FINET

Entre 2 pas

en partenariat avec la MJC « La Tourmaline »

REPRISE DES COURS DE SALSA

à compter du mercredi 14 SEPTEMBRE 2011
(nous vous offrons une séance gratuite afin de venir tester l'atelier).

Cet atelier vous invite à découvrir la SALSA ou à améliorer votre technique aussi bien CUBAINE que PORTORICAINE en abordant de nouvelles figures guidées par notre animateur Mousse, ceci dans une ambiance conviviale.

Vous pourrez également perfectionner votre style grâce à la SALSA SOLO et poursuivre l'aventure collective de LA RUEDA.

ADULTES tous niveaux et JEUNES à partir de 10 ans

Chaque mercredi de 20 H à 21 H salle M. Pothet, derrière la Mairie de Castres.
(sauf pendant les vacances scolaires)
Contactez-nous pour de plus amples informations
au : 05 56 78 45 02 ou 05 56 20 16 43 (le soir)



H. JOUSSEINS

Castres Cyclo club

Que du bonheur ...

Je terminais notre dernier article sur la possibilité d'un bilan prometteur pour nos couleurs en cyclo-sport . La réalité a dépassé la fiction :

Au palmarès de Pascal Balau en 1ère catégorie (une fois 1er, 2 fois second, 9 places d'honneur *), à ceux de Christian Cluchet (vainqueur à Castres), d'Alain Prat (une fois second et 2 places d'honneur), de Patrick Brillat (3 places d'honneur) , de Jean Luc Thibault, Jean Pierre Darrort et d'Olivier Taillade, il faut ajouter la saison extraordinaire de Guillaume Joisnot, jeune castrais de 17 ans.

Cette année, Guillaume a débuté la compétition en 3ème catégorie. Ses résultats (une victoire, 2 places de second, 2 places de 5ème et deux fois meilleur sprinter) l'ont très rapidement propulsé en deuxième catégorie. Et la moisson continue : une victoire, 2 fois second, deux fois 5ème. Donc montée en 1ère catégorie, avec les coureurs les plus affûtés de l'Ufolep. Participation au championnat départemental, puis régional, où il se classe 4ème et enfin au national, à Coucy le Château avec le maillot de l'équipe UFOLEP Gironde (voir notre photo). De plus, aux qualités purement cyclistes, Guillaume ajoute la simplicité, la gentillesse, l'esprit d'équipe. Un vrai sportif !

(*On entend par place d'honneur les cinq premières places dans une course).

Il n'en fallait pas plus pour combler Jean Paul Bois qui, après la course du 16 juillet, dans une ambiance de fête, célébrait, avec toute l'équipe, sa dernière course en tant que président, après de nombreuses années de dévouement à la cause cycliste. Merci Jean Paul d'avoir fait du Castres Cyclo Club, ce qu'il est aujourd'hui : une vraie équipe d'amis qui œuvrent pour le sport !

Mon petit doigt m'a dit qu'une place de président d'honneur (ô combien méritée) t'attendrait dans la nouvelle équipe. Ce n'est pas encore la retraite. Et merci à toi aussi, Régine, pour ta patience et ta compréhension des grands enfants que nous sommes.

Pour revenir au 16 juillet, cette course nous a permis de tester notre circuit dans l'autre sens. Aux dires des coureurs, il serait plus sélectif. Et aussi de dépasser, encore une fois, les 1000 sportifs accueillis, cette année, toutes organisations confondues.

Quand aux cyclotouristes, pour les deux grandes randonnées prévues, une combinaison d'homme grenouille aurait été mieux adaptée. Bordeaux- Sète, avec deux jours très humides, a usé les mollets et le moral un peu plus que de coutume. Parmi les presque 600 km au programme, certains comptaient vraiment double. Et sur 14 au départ, seuls 7 sont arrivés à faire le trajet dans sa totalité.

Défaillances mécaniques, chutes et manque de préparation ont fait leur œuvre. De même, à l'Ardéchoise, où après une douche d'une heure et demie dans l'attente du départ, seuls deux membres du club ont parcouru le circuit très dénivélé de 110 km. A l'heure où sont écrites ces lignes, la saison des randonnées touche à sa fin et les cyclos du club engrangent les derniers points qui, nous l'espérons, nous permettront de ravir le challenge départemental des clubs à nos amis de Cavignac. Pour terminer, citons la performance de Pierre Rabski, qui, parti de Talence a d'abord rejoint Hendaye dans la journée (pour s'échauffer !) avant de s'attaquer à la traversée des Pyrénées qu'il a bouclée seul en 4 jours (il en faut normalement 6), avec, bien sûr, tous les cols mythiques à gravir, et il y en a jusqu'à Collioure !

- Alors, heureux, mon président ?

- Que du bonheur !

J. BRUN



Tennis Club Castres-Saint-Selve

Si vous souhaitez participer à la saison tennistique parmi nous, vous pouvez vous inscrire par courrier. Il vous suffit de télécharger le bulletin d'inscription dans la rubrique Inscriptions/Tarifs sur notre site internet : www.tennis-castres-saintselve.com et nous le retourner par courrier ou nous le remettre pendant les cours de Tennis.

Contactez nous par téléphone au 06 81 08 82 48 pour toute demande de renseignements.

Ecole de Tennis :

Cours mini tennis pour les 5-7 ans :

Tous les mercredis après-midi. Des jeux ludiques sont mis en place pour travailler surtout la motricité qui est très importante pour l'évolution du geste tennistique.

Cours de tennis enfants/ados/adultes :

Des cours sont dispensés le lundi soir, le mercredi, le jeudi soir et le vendredi soir.

Des stages de tennis seront proposés pendant les vacances scolaires.

L'école des femmes :

Cours pendant le temps scolaire à Saint-Selve et à Castres : comme son nom l'indique, elle est réservée aux femmes. Les cours s'effectuent pendant le temps scolaire, ce qui permet aux mamans au foyer de jouer au tennis et de se rencontrer pour échanger.

Agenda

Décembre

Coupes d'hiver Hommes / Dames

Avril

Plateau Garçons / Initiation à la compétition

Tournoi de Montalier

Mai

Tournoi Jeunes (80 jeunes du canton)

Tournoi interne Adultes

Coupes de Guyenne

Juin

Fête de l'école de tennis le mercredi avec jeux et goûter

Finales et Fête du tennis (dimanche 27 juin)



* Rendez-vous Tennis : chaque dimanche matin à 10h, les joueurs qui souhaitent taper la balle et rencontrer des membres de l'association se retrouvent sur les courts. Il suffit de passer avec sa raquette, et en fonction des joueurs présents, des petits matchs simples et doubles se mettent en place. L'objectif est de partager un moment sympa, de faire découvrir l'association, et de faire se rencontrer les joueurs entre eux.

A bientôt sur les courts !



Rugby

L'école de rugby de LA BREDE (labélisée FFR) accueille vos enfants de 6 à 19 ans.
Reprise le 3 septembre à 14h00 au stade du bourg.

1 mois d'essai gratuit .

Pour tous renseignements appeler le 06 74 51 35 25 Frédéric HANSE
ou consulter notre blog : ecolederugbylabrede.blogspot.com

F. HANSE
Responsable école de rugby US Brédoise

Association pour la restauration et la sauvegarde de l'église St-Martin

Cette année encore nous avons passé de merveilleux moments lors des journées du patrimoine, samedi 17 et dimanche 18 septembre. Un grand merci à Vincent Bezombes pour sa passionnante conférence sur la Terre Sainte, à Laure et Hélène Ardoin accompagnées d'Hervé Blanchard qui ont fait revivre l'harmonium et aux choristes du chœur Interlude de Labrède dirigé par Vassil Roussov qui nous ont régalié. De chaleureux remerciements aux adhérents pour leur aide lors de ces deux jours, et particulièrement à François Carcassonne pour sa magnifique et très intéressante exposition sur les vitraux Dagrard de l'église et à Jean-Pol Puisné pour le fascicule qu'il a produit pour les visites de l'église et les photos qu'il prend à chaque occasion.

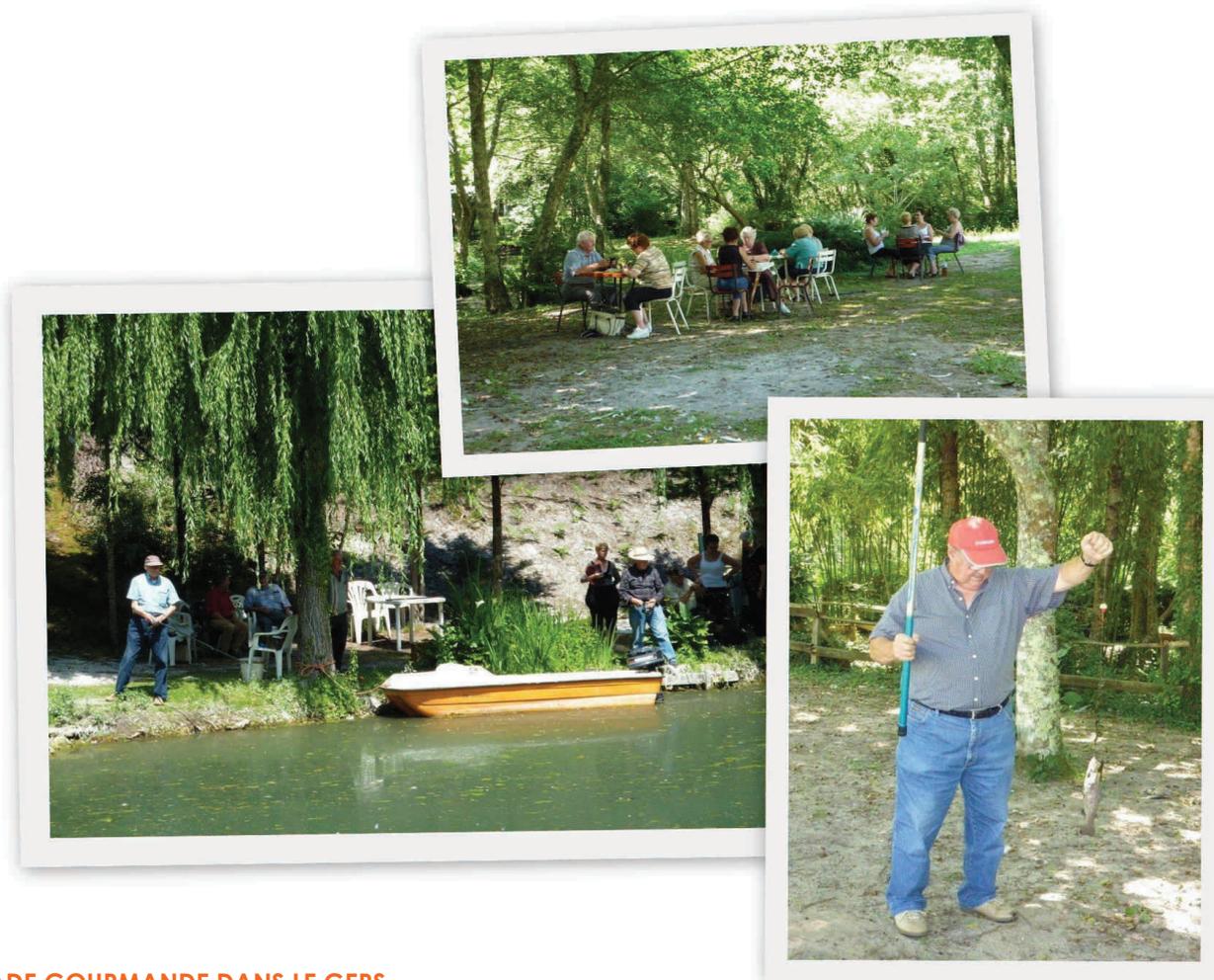
Nous avons en projet pour l'année 2012 la restauration du bénitier et des fonds baptismaux de l'église, également l'organisation des prochaines journées du patrimoine. Si nos projets vous plaisent, si notre association vous intéresse venez nous rencontrer lors de l'assemblée générale, **vendredi 20 janvier 2012 à 18h** au foyer de la mairie de Castres.

A très bientôt.

P. PINSON, présidente.



La Détente



BALADE GOURMANDE DANS LE GERS

Le voyage annuel d'un jour que nous avons l'habitude de faire avec l'association Castres Culture Loisirs, section Scrabble de la présidente Nicole Auzier, et toujours très bien organisé par Odile Fauroux, trésorière des deux associations, a été une réussite.

La Balade Gourmande dans le Gers à Saint-Puy a satisfait tous les participants avec :

- la visite du château de Montluc berceau du "Pousse-rapière", ce fameux apéritif gascon : un cocktail composé de la liqueur d'armagnac aromatisée à l'orange amère et du vin sauvage, un vin mousseux de méthode traditionnelle blanc de blanc ou brut, qui doit être bu frais (4°C) et servi dans une flûte à champagne afin de garder le pétillant du vin.
- la visite de la conserverie et le déjeuner campagnard à Terre Blanche avec au menu : apéritif gascon, le Pousse-Rapière, bloc de foie gras et vin moelleux, galantine de canard au foie gras, rillettes de canard, pâté au poivre vert... Ouf !, le trou gascon est le bienvenu et permet de digérer avant d'attaquer un succulent cassoulet maison et un délice glacé au Pousse-Rapière...!
- la visite de Larresingle, la plus petite cité fortifiée de France datant du 13ème siècle, lieu de résidence des évêques de Condom jusqu'au 16ème siècle.

Mais comment peut-on, sans guide, car la visite était libre, et surtout après ripaille, apprécier les remparts, le pont d'Artigues, le château-donjon, l'église romane ou le musée du pèlerin de ce village unique souvent appelé le "petit Carcassonne", second site le plus visité du Gers après Auch, qui accueille plus de 130.000 visiteurs par an ?

LE PIQUE-NIQUE A VILLANDRAUT

Le traditionnel pique-nique suivi de la célèbre partie de pêche à la truite a eu lieu cette année le 21 juin, au lac Castagnet, un lieu très apprécié de tous les participants. L'ambiance y est toujours agréable et détendue. Le repas champêtre, simple mais copieux, fait le bonheur de tous. L'après-midi, si les pêcheurs s'amuse au soleil à taquiner les truites, les autres, moins sportifs, préfèrent les jeux de société à l'ombre fraîche des grands arbres, prennent des photos, se promènent, se reposent et profitent du spectacle et de la douce ambiance.

P. CLUZAN

Anciens combattants

14 JUILLET : CEREMONIE A LA FERME DE RICHEMONT A SAUCATS

La cérémonie du 14 juillet 2011, organisée par le Comité de Soutien de la Ferme de Richemont au pied du Mémorial de Saucats, à la mémoire des 13 jeunes Résistants tombés sous les balles de l'ennemi, a été comme tous les ans très émouvante.

Après le défilé et la mise en place des porte-drapeaux aux accents de "Saint-Cyr", le père Galy a célébré la messe du souvenir, assisté de Monsieur Jean Guittény et de Madame Thérèse Cottavoz.

L'assistance et les officiels, Monsieur Thibault de la Haye Josselin, directeur de cabinet du Préfet, Monsieur Bernard Fath, conseiller général, Monsieur Bernard Darriet, maire de Saucats, Madame et messieurs les Maires du canton, Céline Liébaut-Jany, Daniel Constant, Jean Claverie et autres représentants des communes, Madame Bénali, secrétaire du Président de la C.C.M., les porte-drapeaux, ont pu apprécier la participation des intervenants au cours de la cérémonie patriotique qui a suivi la messe.

Les parents des victimes représentés par Monsieur Antoine Caillard, neveu de Michel Picon qui a procédé à l'Appel des Morts pour la France, Florence, petite nièce de Michel Picon qui a lu un extrait du poème "La Liberté" de Paul Eluard.

Les enfants de Saucats avec Maxime Fiolleau et sa petite soeur Julia dans la lecture d'un poème de Michel



Rataboul "Honneur aux Héros de Saucats". Maxime Brute de la Brède a su émouvoir tout le monde avec un poème de Gisèle Guillemot "A ma Mère".

La chorale de Saucats qui a interprété avec originalité et brio le "Chant des Partisans".

Avant les discours des officiels la Médaille du Mémorial leur a été remise par le président du Comité Yves Mauriange.

Les maires présents ont également été honorés et par conséquent le maire de Castres, Daniel Constant, ainsi que sept des plus anciens porte-drapeaux. Les enfants et les adolescents ont reçu la Médaille des mains de Madame Cottavoz.

L'APPEL DU 18 JUIN 1940

Le décor est planté : les porte-drapeaux des Anciens Combattants de Castres sont présents, Marcel Missud pour les Camarades de Combat, Jean- Pierre Beaupied pour les P.G.-C.A.T.M., Gilbert Laurian et Jacques Courtey pour la F.N.A.C.A.

La jeep de Monsieur Grandjeaud, qui a participé en 1944 à la bataille des Ardennes et qu'il a entièrement rénovée en respectant le cahier des charges de l'époque, est placée à la droite du monument aux Morts. Les Anciens Combattants sont réunis à gauche du monument, dans un carré.



A 11h30, à peu près à l'heure de l'Appel du 18 juin 1940, la voix du Général de Gaulle retentit ; c'est l'Appel du 22 juin que l'on écoute, (l'Appel du 18 juin n'ayant pas été enregistré), en se souvenant de ce général, ce très grand soldat qui s'est exilé en Angleterre pour poursuivre la guerre avec Churchill et les alliés britanniques. Il ne s'est pas avoué vaincu et a été l'instigateur de la Résistance française.

" La flamme de la Résistance ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas" disait-il.

Après cet Appel historique et en hommage aux Résistants, nous avons écouté le Chant des Partisans avec beaucoup d'émotion.

Monsieur Daniel Constant, Maire de Castres, nous a fait part du texte émanant de la Préfecture.

La cérémonie a été ponctuée par une vibrante Marseillaise reprise en chœur par l'assistance.

P. CLUZAN

Etat civil

Naissances

ANTUNES Miguel, Cristovao	27 mai
BISCAY HIRIGOYEN Clément	18 juin
MAUMET Emie	24 juin
LABES Mattis	25 juin
CLOUPEAU Gabin	29 juin
PERALEZ Lola	27 juillet
BATISTA COUGET Rayan	04 août
DOYHAMBOURE Clara	06 août
JACQUELIN Tom, Diego	20 août
ARROUAYS Timéo	24 août
DELPECH Chloé	28 août
SÉITÉ Valentin	08 septembre

Décès

VAUDOUX Régina Marie Jeanne Stella	17 mai
PORTE José	25 mai
CHRETIEN Denise Jeanne	13 juin
Vve GONZALEZ Luis	
LAFLEUR Juliette	15 juin
HEUZE Odile Louise Marthe	16 juin
CLAVERIE Roland	09 juillet
CHATEAU Jean Marie Albert	22 juillet
LE PEMP Adèle Marie	1er septembre
Vve PLOUHINEC Jean Marie	
PACE Marguerite Thérèse	19 septembre
Epouse MISSUD Marcel Henri	

Mariages

BILLOT Thomas & MINQUOY Sandra	04 juin
TOURNEAU Frédéric & VASLIN Marie	25 juin
CHOISIT Bruno & DISCAMPS Marlène	02 juillet
PETIBOUT David & ANDREN Delphine	09 juillet
LOPES CARVALHO Daniel & RODRIGUEZ Sandra	30 juillet
DESCAZEUX Philippe & BROTTET Elisabeth	27 août

Agenda

19/10/11 : créamômes - Atelier philo (Bibliothèque)
 09/11/11 : créamômes - Atelier philo (Bibliothèque)
 11/11/11 : cérémonie commémorative
 16/11/11 : conte (Bibliothèque)
25/11/11 : collecte nationale de la Banque Alimentaire
26/11/11 : collecte nationale de la Banque Alimentaire
 27/11/11 : loto (Bybe castrais)
 02/12/11 : loto (Perce-Neige)
 04/12/11 : vide grenier (APECG)
 05/12/11 : cérémonie commémorative
 09/12/11 : gala (Perce Neige)
 10/12/11 : concours de belote (Bybe castrais)
 14/12/11 : conte (Bibliothèque)
 31/12/11 : réveillon de la St Sylvestre (Boule St Micheloise-Castraise)

05/02/12 : loto (Boule St Micheloise-Castraise)
 10/02/12 : loto (APECG)
 12/02/12 : randonnée VTT (Cyclo-club)
 10/03/12 : course cycliste (Cyclo-club)
 16/03/12 : carnaval + repas école (APECG)
 19/03/12 : cérémonie commémorative
 31/03/12 : loto (Football SCPLFC)
 01/05/12 : concours de boules (Bybe castrais)
 08/05/12 : cérémonie commémorative
 18/06/12 : cérémonie commémorative
 24/06/12 : gala de gym (Perce-Neige)
 29/06/12 : kermesse école

Repas des anciens

A l'occasion de la nouvelle année 2012, la commune de CASTRES-GIRONDE a le plaisir de convier tous ses habitants de plus de 60 ans au traditionnel "repas des anciens".
 Aussi les personnes nées avant le 30/01/1952, n'étant pas inscrites sur les listes électorales communales de CASTRES-GIRONDE et désireuses d'être invitées, sont priées de se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie avant fin décembre 2011.

✉ MAIRIE DE CASTRES-GIRONDE, 1 place de la Mairie 33640 CASTRES-GIRONDE
 ☎ 05 56 67 02 10
 @ mairie-de-castres-gironde@wanadoo.fr

Services Administratifs

- Secrétariat Mairie :

Mme Christelle Plaze, Secrétaire générale

Mme Jocelyne Dulou - Mme Isabelle Goronflot - Mme Stéphanie Chevallot

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 15h30 à 18h00

(jeudi fermeture l'après-midi, vendredi fermeture à 17h00)

Tél. : 05 56 67 02 10 Fax : 05 56 67 08 29

Courriel : contact@castres-gironde.fr mairie-de-castres-gironde@wanadoo.fr

Autres services administratifs :

Trésorerie 05 56 67 06 64

La Poste 05 56 67 13 63

Conciliateur de Justice (rdv) 05 56 67 02 10

Correspondant de Sud-Ouest 06 22 20 15 26

Lyonnaise des Eaux 08 10 00 20 40

Urgences 08 10 13 01 20

EDF-GDF services 24h /24h 08 10 01 33 33

Gaz dépannage 08 10 43 30 33

EDF dépannage 08 10 33 30 33

S.N.C.F. info vente 08 92 35 35 35

S.N.C.F. horaires 08 91 67 68 69

NOTAIRE Maître CALLÈDE 05 56 67 01 36

C.C.A.S. 05 56 67 02 10

Centre Médico-social de Léognan, permanence à

Castres, le 1er et 3ème jeudi du mois, permanence à

Beaufiran le 2ème et 4ème jeudi.

C.A.F. 08 20 25 33 10

Ramassage des ordures ménagères :

Mardi matin (conteneurs), vendredi matin (sacs jaunes)

Ramassages des déchets verts et encombrants :

Inscriptions impératives

Internet dechets-verts.montesquieu@groupenicollin.com

encombrants.montesquieu@groupenicollin.com

Verts :

15 novembre

Encombrants :

Date de la prochaine collecte début 2012 à confirmer

Déchetteries Amahurt et Migelane : 05 57 96 01 22 ou

05 57 96 01 24

Horaires d'ouverture sauf jours fériés

Lundi au vendredi de 13h à 18h - samedi 8h30 à 18h -

Dimanche 8h30 à 13h

Urgences

GENDARMERIE 17

POMPIERS 18

SAMU 15

GENDARMERIE CASTRES GIRONDE 05 56 67 70 90

LEOGNAN 05 56 64 44 60

HOPITAL DE JOUR POUR ENFANTS 05 56 64 52 82

CENTRE ANTI-POISONS 05 56 96 40 80

SOS AMITIE 05 56 44 22 22

ACCUEIL SANS ABRI 115

ALLO SERVICE PUBLIC 3939

ENFANCE MALTRAITEE 119

Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

A Beaufiran le lundi de 14h à 17h.

Mission locale, renseignements à la mairie de

Castres, ou contacter Mme AUGEM 05 56 64 70 63

Architecte conseil

Mme Anne VAN DER ELST, permanence une fois par trimestre et sur rendez-vous.

Bibliothèque:

05 56 67 47 87 Ouverture les: Mercredi de 10h à 12h et 17h à 19h, Jeudi de 10h à 12h - Samedi de 10h à 12h.

Office du Tourisme de Montesquieu:

La Brède - E-mail: info@otmontesquieu.com

Site : www.otmontesquieu.com 05 56 78 47 72

SERVICES de SANTÉ

Médecins généralistes :

- Dr Xavier LACOSTE 05 56 67 54 23

- Dr Claire DE WARREN 05 56 67 30 18

- Dr Thomas BOUCHET 05 56 32 34 43

Médecin neuro-psychiatre :

Dr. Léandre BAYONNE 05 56 67 56 59

Chirurgiens dentistes :

- Dr Daniel CONSTANT 05 56 67 10 63

- Dr M. Joëlle SALACROUP 05 56 67 10 63

- Dr Marie-France MEDEVILLE 05 56 67 10 63

Pharmacien :

Mme Patricia GOI 05 56 67 01 32

Kinésithérapeutes :

M. Michel GONTHIER - M. Ronan de BENETTOT 05 56 67 29 86

Infirmière : Mme Francine BARAT 05 56 67 06 86

Ambulancier, Pompes Funèbres, Funérarium, TAXI :

M. Romuald ESPAGNET 05 56 67 17 17

Orthophoniste :

Mme Bérengère LATASTE 05 56 32 84 16

ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES

Groupe scolaire "Les Lions de Guyenne"

Maternelle: 4 classes, Primaire: 6 classes

19 rue Jules Ferry, Directrice Mme Medel

05 56 67 39 92

Transports scolaires organisés par la CCM vers les collèges et les lycées correspondant à la carte scolaire.

05 56 64 06 44

transportscolaire@cc-montesquieu.fr

Crèche, Halte-garderie 11 route du Bois de Savis

05 56 67 27 42

S.I.C.A.L.

(centre aéré et école multisports) 09 81 27 52 88

Evènements de l'été

La kermesse de l'école au Bois de Savis.

Cette année la kermesse de l'école a eu lieu dans l'amphithéâtre du Bois de Savis dont les travaux ont été effectués par les employés communaux. Les enfants ont pu évoluer dans cet endroit ombragé et verdoyant devenu festif le temps du spectacle qui s'est terminé par la remise d'un dictionnaire à chacun des élèves de la classe du CM2, une façon pour la Mairie, à l'initiative de cette récompense, de les féliciter pour leur travail et de les encourager dans leurs nouvelles études de collégien.



Cinéma de plein air.

Beaucoup de monde à la séance de Cinéma de plein-air le 24 juin ! Pour la 1ère fois à CASTRES, dans le très beau parc du presbytère et sur la place de l'église qui a récemment été réaménagée, la Communauté de Communes de Montesquieu et la Mairie de CASTRES ont organisé une soirée cinéma. L'association des commerçants de Castres-Beautiran a aimablement participé à l'évènement en organisant un marché nocturne où chacun a pu se restaurer sur place. Vers 22h30, à la nuit tombée, le cinéma a débuté par la projection du court métrage tournée en partie à CASTRES « Valentin story » suivi du très beau film « Le Petit Nicolas ». Soirée d'été empreinte de convivialité et de poésie. Merci à tous pour votre présence.



Fête du 14 juillet.

La fête nationale a été organisée cette année par la Boule Saint-Micheloise-Castraise en partenariat avec la municipalité. Après l'apéritif, offert par la Mairie, les convives se sont installés sur la place Gustave Lamarque pour déguster une copieuse et savoureuse paëlla. La nuit venue, les enfants ont fièrement porté les flambeaux en musique jusqu'au stade, accompagnés de leurs parents. Malgré les contraintes imposées par la sécheresse, tous les spectateurs ont apprécié le feu d'artifice tiré par Messieurs Lestieu et Bartette. Les plus jeunes et les plus enthousiastes sont revenus à la salle des fêtes pour danser jusque tard dans la nuit.



Numéro 76

Responsable de la publication : Daniel Constant

Conception & Réalisation : Christine Ferrin, Gracieuse Perez, Félicie Durand, Chrystel Morvan, Laurent Moinet, Miguel Dupuy

Remerciements à Jean-Pol Puisné pour ses contributions photographiques

Imprimeur : EDIR - Dépôt de Presse : n°111/90